



Numéro 125 - 1^{er} Trimestre 2018 - Bulletin Municipal d'Information

TUIN

Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h
 Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h
levée du courrier : 15 h
 Mercredi : 9h -12h
levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h
 mercredi : 14h - 18h
 jeudi : 16h - 18h
 samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h
 Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada |
 Véronique Fiel | L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74
 Véronique Reynaud |

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Marie-Thérèse Resseguier L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharod L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre L'Emeraude, 3016 RN 85, tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31

Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 7
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales.....	P. 11 à 12
La vie locale.....	P. 13 à 15
La vie culturelle.....	P. 16 à 20
La vie sportive.....	P. 21 à 25
Du côté des écoles.....	P. 26 à 27

Gâteau pommes ~ noix

Les ingrédients :

4 pommes épluchées coupées en dés

300g de sucre, 2 œufs

150 ml de lait, 125 ml d'huile

250g de farine

1 sachet de levure chimique

2 cuillères à café de vanille

2 pincées de sel

1 pincée de cannelle

100g de cerneaux de noix grossièrement concassés

Moule à manqué de 24 cm de diamètre

1. Mettre le sucre et les pommes dans un saladier - mélanger

2. Dans un bol batteur, mélanger œufs, lait, huile - ajouter les pommes avec le sucre - toutes les poudres puis les noix
3. dans le four bien beurré, faire cuire une heure à 180°
4. démouler le gâteau encore chaud.



ADOpte Ton MODE DE DEPLACEMENT à Nivolos Vermelle

Don du sang

Mercredi 11 avril de 16h45 à 19h15 à la salle des fêtes

Le Mot du Maire

Ce trimestre a vu la mise en place du Conseil Municipal d'Enfants et des premières réunions de travail des commissions. Nous constatons que les enfants ont beaucoup d'idées et qu'ils sont d'emblée sensibles aux grands sujets de société en débat dans le pays, comme le respect des personnes : respect des différences liées au handicap, racisme, solidarité avec les plus pauvres etc... Ils sont également très sensibles à toutes les questions environnementales et de préservation de la nature. Les premières actions concrètes que retiennent les commissions sont l'organisation d'un pique-nique géant pour la fête de la commune afin de mieux se connaître, la participation à la journée de propreté de la nature, le samedi 24 mars au matin et une réflexion sur les déplacements pour venir à l'école afin de développer les déplacements doux, piétons, vélos etc...

A ce sujet, la commune dans le cadre de la CAPI participe également à toutes les actions qui permettent de développer les modes doux de déplacements. D'abord par des aménagements. Des bandes cyclables accessibles aux piétons sont désormais opérationnelles le long de la Route Départementale 1085, entre le rond-point de la Maison Blanche et celui de Ruffieu. Une voie réservée aux déplacements doux est en cours d'aménagement dans la Rue du Vernay, entre le rond-point du Lycée Saint-Marc et la déchèterie, qui prolongera l'aménagement réalisé voici quelques années dans le haut de la rue du Vernay. C'est un axe qui est très fréquenté par les piétons. La commune réfléchit également à un sens unique Route de Sérézin – rue de l'Hôtel de Ville – avenue du Square, qui permettrait de n'avoir qu'une voie réservée aux véhicules et une voie réservée aux déplacements doux. Un projet qui demande des aménagements assez importants et qui sera mené sur plusieurs années.

Dans le cadre des transports en commun, le Ruban a accepté d'ajouter une rotation

de la ligne 20, en fin de matinée. Cela permettra de descendre à Bourgoin-Jallieu à 9h12 et de revenir à 11h23. L'après-midi, de descendre à 13h12 et de revenir à 16h25. Il faut signaler également que les Transisère (les bus bleus et jaunes) sont accessibles à tout le monde et ne sont pas réservés aux scolaires. C'est pourquoi, Laurent Glad, vous a préparé un tableau synthétique de tous les bus qui desservent la commune et que chacun peut emprunter. En tout cela fait 14 bus en semaine qui permettent de laisser la voiture au garage et d'éviter les difficultés de stationnement en ville. Ce bus supplémentaire en fin de matinée correspond à une demande formulée par plusieurs nivolaïsiens. Nous souhaitons qu'il soit utilisé, car il n'est actuellement qu'à l'essai et ne sera maintenu qu'au vu de son taux d'utilisation.

Enfin, la CAPI est en train de mettre en place des bornes de covoiturage qui permettront de vous mettre en relation en temps réel avec quelqu'un qui emprunte le même itinéraire que vous pour vous rendre au travail éventuellement. Ces bornes seront bientôt en place et nous reviendrons sur leur mode d'utilisation dès que nous aurons les éléments définitifs. Rappelons aussi que dans ce cadre, le parking de covoiturage aménagé par la CAPI au droit du rond-point de Ruffieu dispose régulièrement de places libres afin de se donner rendez-vous et d'éviter des déplacements seuls dans la voiture.

Le coût des carburants, les difficultés de déplacements avec les encombrements des voies principales, les difficultés de stationnement, la baisse indispensable de la pollution atmosphérique pour des questions de santé publique, nous obligent à revoir complètement nos modes de déplacements. La commune s'en préoccupe avec la CAPI. Je vous invite à y réfléchir également et d'y être aussi sensibles que les enfants du CME.

Michel Rival

Editorial

Ces derniers jours, la place des médias est devenue un sujet d'actualité suite aux accusations émises par plusieurs hommes politiques. Des propos exprimant la haine à leur rencontre, des propos allant jusqu'à remettre en cause la liberté de la presse. Pourtant les médias sont indispensables dans toute démocratie. Le développement de la presse et sa liberté qui l'accompagne ont été créés à la suite de la révolution française de 1789. De nombreux hommes politiques accusent les médias de ne pas dire la vérité. Mais de quelle vérité parle-t-on ? Dans les pays totalitaires, l'histoire nous montre ce que peut être une presse soumise à la vérité des gouvernants. On est allé jusqu'à lui donner le nom de Pravda....

Ces politiques nationaux auteurs de ces propos diffamants à l'égard de la presse disent-ils eux-mêmes, la vérité ? Et qu'est ce que la « vérité » ? Y-a-t-il toujours une vérité absolue ?

Le Dico philo nous dit que la «Vérité» est ce qui est conforme à la réalité. Mais la réalité est-elle la même pour tous ?

Quand de nombreux médias s'attaquent au statut des cheminots en le comparant à celui des agriculteurs ou à celui des travailleurs du privé, ils évoquent une réalité qui fait appel à l'émotion mais qui n'est que partielle. Comme le souligne un article de Médiapart, pourquoi ne pas comparer la situation des agriculteurs qui ont un toit à celle des SDF.... Ce qui est une autre réalité.... Et nous pourrions parler aussi de la réalité des 1% les plus riches qui en 2017 ont capté 82% des richesses créées.

On voit bien que la vérité peut être une affaire de point de vue....

En politique, souvent la vérité ou son contraire le mensonge nous renvoie à des discours démagogiques. On peut aussi penser que ces reproches relèvent aussi d'un discours démagogique.

Mais comme le souligne le philosophe Mickaël Foessel, «La politique est une mise en perspective des faits. Il revient aux hommes politiques de construire un imaginaire et d'emporter une adhésion». En cela la démagogie est inhérente à la démocratie, et le populisme devient le mensonge des élites et la vérité du peuple. Malgré ses imperfections, la démocratie reste la plus satisfaisante des gouvernances et la liberté de la presse, un des remparts pour la liberté des citoyens.

Graziella Bertola-Boudinaud

— Soirée de Nivolais à la salle des fêtes —

Chansons avec le Trio florimond

Samedi 24 mars à 20h30

Concert de slam et rap avec EUREKÂ

Vendredi 27 avril à 20h30

Théâtre « Rumeurs » avec la Troupe de Brézins

Samedi 23 mai à 20h30

Durée d'amortissement : Quelle que soit la taille de la commune, les subventions d'équipement versées doivent être amorties afin de constater l'amointrissement de leur valeur du fait de l'usage, du temps, des évolutions techniques... et être sorties du patrimoine une fois totalement amorties. La durée d'amortissement de chaque immobilisation doit être définie par délibération. Le recours au fonds de concours risquant de se renouveler fréquemment au cours des années à venir, il est proposé ne pas opter pour une durée d'amortissement trop longue. Décision à l'unanimité de fixer une durée de 5 ans pour l'amortissement des subventions d'équipement versées.

Décision Modificative n° 3 : Afin d'enregistrer l'écriture d'ordre, entre le compte 6811 Dotation aux amortissements et le compte 28041512 Amortissement constaté. (Unanimité)

Avenant n°2 au lot N°1 de la construction de l'entrepôt communal : Il convient de faire le point des travaux non réalisés et des travaux supplémentaires demandés. Il ressort une plus-value globale et définitive de 443,00€ HT. Proposition d'adopter l'avenant numéro 2 au lot numéro 1, VRD maçonnerie, présenté par l'entreprise Génie Civil du Sud-Est/SAS Val TP, et autoriser le Maire à signer les pièces afférentes. (Unanimité)

Mise en place d'une alarme intrusion à l'entrepôt communal : afin de protéger les matériels, un devis a été demandé à l'entreprise Europrotect afin d'avoir le même intervenant sur tous les bâtiments communaux. Proposition d'une alarme couvrant l'extérieur du bâtiment pour 4 560,00€ TTC et mise en place d'une caméra de vidéo-protection pour un montant de 2 400,00€ TTC (Unanimité)

Remplacement de la clôture de l'école maternelle : Devis de Garden Jardin pour installation d'une clôture en panneaux rigides sur 53m de long. Par 15 voix pour, décision de choisir la solution à 2,50m de hauteur pour un montant de 4 628,40€ TTC, contre 1 voix pour 2 m de haut pour un montant de 3 420 € TTC et 3 abstentions.

Création de postes pour avancement de grade et suppression des postes équivalents :

- Création trois postes d'adjoint technique principal de deuxième classe, suppression de trois postes d'adjoint technique.
- Création un poste d'ATSEM principale première classe, suppression un poste d'ATSEM principale deuxième classe.
- Création un poste d'Adjoint technique principal première classe, suppression

d'un poste adjoint technique principal deuxième classe.

- Création un poste d'adjoint administratif principal première classe, suppression un poste adjoint administratif principal deuxième classe. (Unanimité)

CAPI – Transfert des ZAE : La loi NOTRe transfère aux intercommunalités la gestion de toutes les zones d'activité, au titre d'une compétence obligatoire et exclusive. Sept communes membres de la CAPI sont concernées par le transfert d'une ou plusieurs zones d'activité. Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, La Verpillière, Ruy-Montceau, Saint-Alban de Roche, Domarin et Saint Savin. Décision à l'unanimité d'accepter le transfert des zones d'activités concernées et d'adopter le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Fixation des tarifs de location des salles communales à compter du 1er janvier 2018 : Le dernier ajustement des tarifs de location des salles communales remonte au 1er Janvier 2015. Il convient de revoir un peu les tarifs afin de ne pas être amené à appliquer une forte augmentation plus tard. A l'unanimité, les tarifs suivants sont décidés :

Foyer :

Particulier de la commune pour une demi-journée : 50,00€

Particulier de la commune pour le Week-end si le groupe comporte une personne à mobilité réduite : 130,00€

Supplément pour l'utilisation de la cuisine : 20,00€

Obsèques : gratuité

Salle Pour Tous :

Particuliers de la commune : 150,00€

Particuliers hors commune : 450,00€

Réunion de travail entreprises de la commune : 220,00€

Salle des fêtes :

Associations de la commune : gratuité

Particuliers de la commune : 250,00€

Particuliers hors commune : 560,00€

Réunion de travail entreprises de la commune : 250,00€

Caution : Salle des Fêtes et Salle Pour Tous : 400,00€, Foyer : 200,00€.

Subvention à la coopérative scolaire de l'école de Boussieu pour l'organisation d'une classe transplantée à Evian : Dans le cadre d'un projet scolaire, la classe de CMI/CM2 a programmé une classe de voile avec initiation à la pratique du catamaran et activités de découverte de la faune et de la flore des milieux aquatiques. La classe comporte 16 élèves de Nivolas-Vermelle

sur un effectif de 23. Décision, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 500€.

Projet Innomob : validation de l'emplacement de la borne d'appel, au droit du parking de covoiturage. L'implantation d'une deuxième borne dans le centre du village sera examinée au vu des résultats de la première. (Unanimité)

Demande de subvention au titre de la DETR pour la construction du DOJO : Demande d'une subvention au taux de 30% sur l'axe 2 « équipements sportifs ». (Unanimité)

Avenant numéro 2 au contrat de fourniture d'accès Amplivia : Avenant rendu nécessaire par l'évolution des technologies sans répercussions financières. (Unanimité)

Etude pour l'aménagement des seuils de l'Agny : Dans le cadre du groupement de commandes avec les communes de Cessieu et Chavanoz. Choix du bureau d'études EGIS, pour un montant de 69 040,00€ HT. Une subvention de 80% est prévue par l'Agence de l'Eau. Le solde sera réparti entre les communes. (Unanimité)

Projet de lotissement Nexity, dans le quartier de Boussieu : Etude du projet de 20 parcelles à construire et de 5 logements locatifs sociaux. Choix des orientations suivantes : entrée et sortie au droit du rond-point, plate-forme de retournement au bout du lotissement, positionnement des logements locatifs sociaux au sud-ouest de la parcelle, mise en place d'un conteneur enterré pour les ordures ménagères. (17 pour, deux contre)

Dénomination d'une rue : Il convient de dénommer la rue du lotissement de 5 maisons de la rue du Bas-Vermelle. Décision par 18 voix pour et une contre de dénommer «Allée Olympe de Gouges».

Subvention exceptionnelle à l'Association des jardins Ravineaux : Décision à l'unanimité de verser une subvention de 52,00€ pour l'achat de fournitures pour le Téléthon.

Commission scolaire : Préparation d'un document de consultation en direction des familles pour choix de l'organisation de la semaine scolaire. Les résultats de cette consultation seront étudiés en commission scolaire élargie et présentés au conseil municipal du mois de février.

Commission jeunesse : Afin de mettre en place un Conseil Municipal enfant sur la commune, des élections seront organisées dans l'école de Boussieu pour 4 Conseillers et dans l'école du village pour 9 conseillers. Les conseillers municipaux enfants seront

Conseil Municipal : séance du 4 décembre 2017 (suite)

présentés à l'ensemble de la population lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le vendredi 5 janvier. Le premier conseil municipal enfant se déroulera le lundi 15 janvier 2018 à 19h00.

Commission d'Urbanisme :

Déclaration préalable et autorisation de travaux :

SARL le Relais de la Maison Blanche : parcelle AD 637, en zone Ui au PLU, pour aménagement de douches en extension du local existant 2053 RD 1085.

Permis de construire :

SC Nivolais (Denis Rességuier) : parcelle AC 365, en zone Ui au PLU, pour aménagement de la maison des praticiens avec changement

de destination, dans des entrepôts existants, Rue du Vernay.

SCI FMGD : parcelle AB 49, pour extension de 1610m², d'un bâtiment existant de 1910m², rue du Lac.

Conseil Municipal : séance du 15 janvier 2018

Construction d'une salle d'Arts Martiaux demande de subvention au titre de la DETR : Le Conseil Municipal a délibéré sur la question en décembre 2017, sans faire apparaître le plan de financement. Décision unanime de reprendre la délibération de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Arrêté du deuxième Programme Local de l'Habitat 2017 – 2022 : La révision du PLH de la CAPI a pris deux années et de nombreuses réunions afin de partir des projets existants dans les communes. Le PLH2 affiche un objectif de 684 logements par an décomposé en 70 % de logements « libres », 20 % de logements locatifs sociaux et 10 % d'accession à la propriété. La CAPI a décidé de porter l'effort financier sur trois thématiques : 1/ constituer des réserves foncières en lien avec EPORA, afin de produire des logements locatifs moins chers. 2/ Mettre l'accent sur la rénovation du parc existant, aussi bien au niveau du parc public que des logements privés, en prenant appui sur le Programme d'Intérêt Général du Département. 3/ Soutenir la production de logements locatifs en PLAI afin de proposer, en particulier pour les jeunes et les retraités, des petits logements à prix abordable.

Pour Nivolais-Vermelle, les objectifs retenus sont les suivants :

Types de logements	Sur 6 ans	Par an
Logements libres	124	21
Logements Locatifs sociaux	55	9
Total	179	30
Logements en accession sociale objectif global sur les 8 communes péri-urbaines	60	10

(Unanimité)

PPGD – Plan Partenarial de Gestion des Demandes de Logement Social et d'Information des Demandeurs pour 2017 – 2022 : l'élaboration de ce plan est rendu obligatoire par la loi Egalité et Citoyenneté pour toutes les intercommunalités qui doivent adopter un PLH et qui ont au moins un quartier en Politique de la Ville. Il doit définir les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information des demandeurs en répondant aux trois axes de la loi ALUR : 1/ L'accueil du demandeur en homogénéisant les procédures au niveau de tous les guichets d'accueil, communes et bailleurs. 2/ Les attributions de logement : en veillant à une gestion partenariale et lisible de la demande et des attributions. 3/ la consolidation des partenariats avec l'ensemble des acteurs – communes, bailleurs, travailleurs sociaux... La commune de Nivolais-Vermelle est positionnée au niveau 2, elle doit donc assurer l'accueil et le renseignement du demandeur puis l'enregistrement de la demande dans le logiciel du SNE (Service National d'Enregistrement) qui permet à chaque demandeur de savoir où en est sa demande. Le PPGD est approuvé à l'unanimité.

Désignation de deux délégués au Syndicat de la Bourbre : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à partir du 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est devenue une compétence obligatoire des EPCI. A ce titre, la CAPI a délibéré le 19 janvier pour accepter cette compétence et en transférer la gestion au Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre. Elle a désigné ses représentants au CS du SMABB. Elle a reconduit les élus qui étaient délégués au titre de leur commune qui deviennent délégués au titre de l'intercommunalité. Pour Nivolais : Michel RIVAL, titulaire, Roger DOLIN, suppléant.

La commune doit délibérer pour les compétences jusque-là déléguées au SMABB, mais non incluses dans la GEMAPI, comme le SAGE de la Bourbre, par exemple de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant. Désignation à l'unanimité de Chantal Jacobs Titulaire et de Gilles Gentaz Suppléant.

Proposition de modification des rythmes scolaires : La référence concernant la semaine scolaire reste l'organisation sur 9 demi-journées, comportant 5 matinées de classe et raccourcissant la journée. Comme la commune s'y était engagée, une réunion d'information a été tenue. Un article a été publié dans le TUN. Les parents d'élèves ont voté majoritairement pour le retour à la semaine de quatre jours, ne comportant que quatre matinées de classe. Décision par 9 pour, 1 contre et 8 abstentions de demander à la DASEN la modification de l'horaire scolaire sur quatre jours, avec classe le matin de 8h30 à 11h45 et l'après-midi de 13h45 à 16h30. Le Conseil aurait souhaité qu'une décision nationale soit prise.

Autorisation d'engager des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2018 : La loi permet d'autoriser le bureau municipal à régler des factures d'investissement jusqu'à concurrence de 25% du montant inscrit au budget primitif de l'année précédente, dans l'attente du vote du budget 2018.

Décision unanime d'inscrire :

- Opération 104 Voiries diverses : 88 000,00€ x 25% = 22 000,00€
- Opération 108 Divers bâtiments : 50 000,00€ x 25% = 12 500,00€
- Opération 109 Divers matériels : 79 000,00€ x 25% = 19 750,00€
- Opération 123 Révision du PLU : 20 000,00€ x 25% = 5 000,00€
- Opération 131 DOJO : 100 000,00€ x 25% = 25 000,00€

Conseil Municipal : séance du 15 janvier 2018 (suite)

Tarif des salles : Lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé, à l'unanimité de fixer les tarifs des salles à compter du 1er janvier 2018. Toutefois, un tarif pour les locations consenties à des particuliers hors commune a été fixé, alors que les salles ne sont louées qu'aux particuliers de la commune. Décision unanime d'enlever ce tarif pour les personnes extérieures à la commune.

Dénomination de voiries : Plusieurs impasses ne sont encore pas dénommées. Décision unanime de dénominations suivantes :

- Impasse du Bas-Vermelle : Allée Marie Curie ; Impasse derrière les sœurs : Passage du Tramoulet ;
- Impasse en face de la maison médicale : Allée Simone Weil

Déclarations préalables

Mélanie Alvarez : parcelle B 85, en zone A au PLU, blanc et bleu Bg1, Bv, pour modification du bardage toiture, 173, chemin de Branton

Clear Channel : remplacement et modification de l'abri-bus des Curtets.

SCI Giaouras : parcelle AE 90, en zone Ua au PLU, Pour remplacement des menuiseries extérieures et pose de volets roulants, 3061 RD 1085.

SCI LU : parcelle AE 460, en zone Ua au PLU, Pour création d'une vitrine et d'une fenêtre, 2749 RD 1085

Permis de construire

SCI Memo Location (Mehmet Ontas) : parcelle AC 26, en zone AUi au PLU pour transfert du permis de construire pour trois entrepôts et un logement de fonction Rue Jean Jacques Rousseau

SCI BA (Bruno Signol) : Parcelle AC 449, en zone AUi au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour changement de nom du demandeur, Rue Jean Jacques Rousseau.

SCI VEGA (Guy Hollard) : parcelle AB 648, en zone AUi au PLU, pour extension d'un bâtiment industriel, 150, rue du Vernay.

Murat FERHAT : parcelle AB 279, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle, lot C, Impasse des Thuyas

Adel BEN HASSINE : parcelle AH 255, en zone Ua au PLU, pour construction d'une terrasse, installation d'une baie vitrée, porte d'accès et changement de couleur de la façade, 3172, RD 1085

Faouzi TABIBI : parcelles AB 278 et 279, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu BC au PPR, pour construction d'une maison individuelle, lot D, Impasse des Thuyas.

Conseil Municipal : séance du 8 Février 2018

Délégation à un conseiller municipal : M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a donné délégation à Christian Beton dans le domaine des économies d'énergie dans les bâtiments communaux et de la sécurité (bâtiments et voiries)

Orientation budgétaire 2018 : Propositions en fonction des éléments connus à ce jour : 1/ Augmenter les impôts de 1% ; 2/ Ne pas recourir à l'emprunt – ce qui permet de poursuivre le désendettement ; 3/ En investissement – priorité à la construction du Dojo – Bâtiments et voirie – Hydraulique – cimetière – début du financement de la réfection de la pelouse du Stade des Mûriers – Etude de la Place.

Recensement des projets de construction de logements sociaux :

Opérations programmées en 2017 et reportées : les Eaux Vives – Promoteur K Perspectives – Bailleur OPAC38 : 24 PLUS, 9 PLAI (3T1 – 13 T2 – 17T3). Les Villas Novas (Bas-Nivolos) Promoteur Neoxia – Bailleur SEMCODA : 12 T3 PLUS, 2 T3 PLAI, 4 T4 PLS, 11 T4 PSLA accession sociale. Boussieu Promoteur NEXITY – Bailleur non désigné : 5 PLUS et PLAI (Unanimité)

Garantie d'emprunt pour l'opération de 33 logements avec l'OPAC38 : Les emprunts contractés par l'OPAC38 sont

garantis à 70% par la CAPI et à 30% par la commune. Ils se décomposent de la façon suivante : PLUS : 1 289 855€ ; PLUS FONCIER : 859 666€ ; PLAI : 684 123€ ; PLAI FONCIER : 334 753€ soit un total de 3 168 397€ - l'OPAC apportant 21 000€ de fonds propres par logement. (Unanimité)

Stade des Mûriers : estimation de la réfection de la pelouse synthétique avec caoutchouc recyclé (350 000€ + éventuellement environ 50 000€ purge). Il sera utile de chiffrer le coût avec billes de caoutchouc ou billes de liège. Décision

de lancer une consultation pour retenir un maître d'œuvre. (Unanimité)

Tarifs et dates d'ouverture 2018 pour le Centre de Loisirs sans hébergement

Décision d'arrêter les dates d'ouverture du 9 au 27 juillet, de maintenir les inscriptions à la semaine, sauf, la dernière semaine où il sera possible d'établir l'inscription à la journée.

Décision unanime de majorer le prix de journée de 2% et les quotients familiaux de 2%

Quotient familial (2017)	Prix jour/17	Quotient familial (2018)	Prix jour/18	Prix semaine de 5 jours
De 0€ à 285€	4,50€	De 0 à 290€	4,60€	23,00€
De 286€ à 567€	6,80€	De 291 à 580€	6,95€	34,75€
De 568€ à 727€	9,30€	De 581 à 742€	9,50€	47,50€
De 728€ à 933€	11,70€	De 743 à 952€	11,95€	59,75€
De 934€ à 1208€	14,20€	De 953 à 1232€	14,50€	72,50€
De 1209€ à 1326€	16,95€	De 1233 à 1353€	17,30€	86,50€
Sup. ou égal à 1327€	18,10€	Sup ou égal à 1354€	18,50€	92,50€
Hors commune inférieur à 1000€	19,15€	Hors commune inférieur à 1000€	19,55€	97,75€
Hors commune supérieur à 1000€	19,60€	Hors commune supérieur à 1000€	20,00€	100,00€

Conseil Municipal : séance du 8 Février 2018 (suite)

Spectacle pour le 100ème anniversaire de l'armistice de 1918 : La proposition d'organiser une conférence théâtralisée sur la guerre de 14-18 par la Compagnie de l'Antisèche de Domarin, au coût 300€ est retenue à l'unanimité. Il est proposé de demander un prix d'entrée symbolique.

Adaptation du site Internet : Le site a 10 ans. Il est un outil très utile, aussi bien en direction du public qu'en interne, mais il demande à être un peu rénové, sans aller vers la création d'une nouvelle architecture. Proposition de Proxalis : 590€ pour la mise à niveau et 140€ pour l'intégration d'un module d'inscription à la news-letter. Adoption par 17 voix pour et 1 voix contre de la proposition de Proxalis.

Evolution de la fête de la commune et de la fête des mères/fête des nouveaux habitants : Pour la fête de la commune prévoir un repas des classes en huit le samedi soir et voir quels forains retenir. Après l'expérimentation de juin 2017, il est proposé de confirmer l'évolution de la fête des mères, vers une fête des mères et des

nouveaux habitants. La fête des mères et des nouveaux habitants sera organisée à la salle des fêtes afin de pouvoir passer un diaporama présentant la commune. (Unanimité)

Participation financière aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Bourgoin-Jallieu : Ce Centre rayonne sur toutes les communes du Canton de Bourgoin-Jallieu. La participation financière est de 0,56€, par enfant scolarisé et par an, soit $0,56€ \times 211 = 118,16€$. (Unanimité)

Consultation pour les contrats d'assurance Mairie : La Mission de Delta Consultants est en cours. Tous les contrats ont été résiliés, sauf deux. Le cahier des charges de la consultation est en cours de finalisation.

Changement du portail de l'entrepôt communal : Les piliers du portail ont été déstabilisés lors de la construction. Il en a été profité pour élargir le portail et le mettre en retrait de la voirie. Un devis a été demandé à la Sté 4J de Nivolas-Vermelle qui a fait une proposition de fabrication

d'un nouveau portail pour un montant de 3520€ HT, peinture époxy comprise. (Unanimité)

Assurance pour les garanties statutaires du personnel : Décision unanime d'accepter la proposition du Cigac de Groupama pour l'année 2018.

Service commun de documentation : acceptation à l'unanimité de la proposition d'avenant de la CAPI, pour le pack « petites communes », pour un montant annuel de 789,08€.

Convention de partenariat avec la CAPI : décision unanime d'accepter la convention de partenariat proposée par le conservatoire Hector Berlioz, pour accueillir à la Bibliothèque, à titre gratuit, la vidéo réalisée par Hervé Bailly-Basin et Annie Clerc, dans le cadre des semaines contemporaines.

Convention de partenariat avec la SPA pour la stérilisation des chats errants : acceptation, à l'unanimité de l'avenant à la convention annuelle signée entre la commune et la SPA.

Mots Croisés n°125 - solution p.24

Horizontalement

- 1/ Parfois beau - Biscuit rond avec des éclats de chocolat ou de fruits
- 2/ Action de couvrir le corps de sable chaud
- 3/ Avec elles ça gonfle
- 4/ C'est nickel - Vidai des corps
- 5/ Passe à l'intérieur - Regarder
- 6/ Foyer - A repris du service
- 7/ La même chose - Conservatoire animalier - Unité textile
- 8/ Fureur explosée - Traduire par gestes
- 9/ Oiseau sacré - Comme un galopin
- 10/ Brosse d'orfèvre - Lettre grecque

Verticalement

- 1/ Comme les station où l'on soigne par l'eau
- 2/ Fatiguée à l'extrême
- 3/ Monnaie bulgare
Dans le train - Trois à Rome
- 4/ Nuancez
Onomatopée exprimant le bêlement
- 5/ Liste des plats au restaurant - Oubliés
- 6/ Enlever - Hommes forts
- 7/ Inoccupée
- 8/ Hors de combat - Rêveurs
- 9/ Dedans - De requin
- 10/ Soutiens de voitures - Pronom

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1				■						
2										
3								■	■	
4			■							
5						■				
6					■					
7			■				■			
8				■						■
9		■					■			
10						■		■		

Fête d'été avec tournoi de pétanque
animations, buvette
soirée dansante et feu d'artifice.
Samedi 7 juillet

Pucier des couturières
avec le Fauteuil Club
Samedi 21 avril et dimanche 22 avril
A la salle des fêtes et au foyer

Vernissage de l'exposition «Songes chimériques»
par le collectif Phosphène Photo
Vendredi 18 mai à 18h30 - Exposition du 5 au 27 mai à l'Eglise de Vermelle.

Gala de l'EGN
Dimanche 23 juin
au gymnase

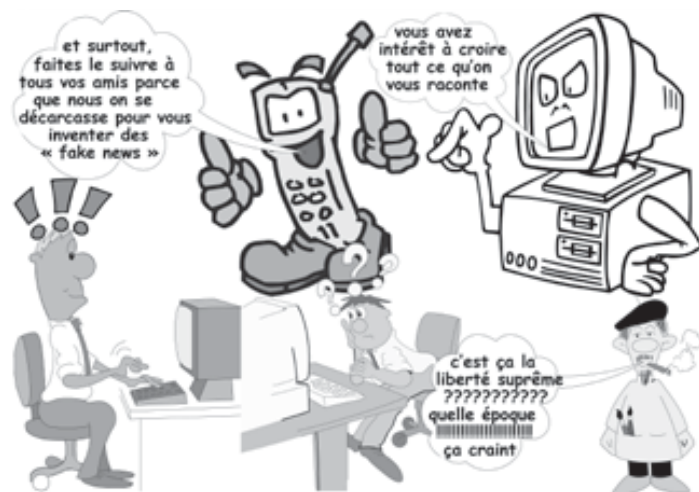
Sans vouloir remonter jusqu'au téléphone à manivelle et sa sonnerie lugubre comme la corne de brume d'un «vieux rafiot» mouillant dans les eaux glauques d'un port malfamé. Sans vouloir parler non plus des épiques centraux téléphoniques qui l'accompagnaient, beaucoup d'entre-nous se souviennent encore du téléphone à cadran et de son «dring dring dring» plus musical. C'était hier ! Pourtant, à bien y regarder, seul le minitel considéré à l'époque comme «l'invention du siècle», mais bien vite tombé en désuétude, a fait la jonction entre le téléphone à cadran et l'ère numérique.

Immergés jusqu'au cou dans cette ère numérique, les nouvelles générations ne soupçonnent probablement pas les révolutions successives qu'ont dû subir leurs aînés dans les trente dernières années. Informatique, Internet, téléphonie mobile, jeux-vidéos et tous les dérivés de ces différentes familles de nouveautés. Révolution technologique certes, mais aussi révolution sociologique et relationnelle entre les hommes. Il n'est pas dans nos propos d'entrer dans le débat qui consisterait à savoir si c'était mieux ou moins bien avant. La vérité comme souvent, se situe certainement entre les deux opinions extrêmes. L'avènement de l'ère numérique, au delà de

la prouesse technologique, a bouleversé bien des choses en bien et en mal, et ça c'est une certitude !

Ainsi, il ne viendrait à l'idée de personne de nier qu'Internet et la téléphonie mobile ont apporté des facilités de communication fulgurantes et formidables entre tous les rouages de la société et entre tous les humains. Il ne viendrait aussi à l'idée de personne de contester les avancées prodigieuses que le numérique a apporté à la médecine, au commerce, aux transports et aux sciences en générale. Mais voilà ! L'espèce humaine est ainsi faite que chaque fois que la technologie avance, certains «magouilleurs» cherchent systématiquement à dévoyer cette avancée au profit de leurs malversations. En particulier dans la sacro-sainte «com».

Les plus âgés se souviennent de cette catégorie professionnelle «des concierges d'immeubles», catégorie professionnelle au demeurant fort respectable, que le langage populaire avait baptisé « pipelettes » ou « pipelet » selon le sexe de l'intéressé. En contact permanent avec la totalité des habitants de leurs immeubles et du microcosme de population qu'ils formaient, nos «pipelettes» et «pipelets» étaient bien entendu au courant des moindres faits et gestes de chacun. La «vox populi» les



accusait donc de colporter sans modération ragots et secrets de polichinelle sur Pierre, Paul, Jacques... enfin sur tous ces personnages qu'ils côtoyaient à longueur de journées, de semaines et d'années. Du moins, c'est la caricature qui en a toujours été faite.

Et bien, nos «pipelettes» et «pipelets» sont aujourd'hui bien inoffensifs et dépassés par rapport à ce qu'on leur reprochait en comparaison d'Internet, des smartphones et autres iphones de tous poils. Eux, ils sont capables de diffuser et de multiplier à une puissance exponentielle et infinie les ragots, les fausses nouvelles («fake news» pour faire moderne) et n'ayons pas peur des mots : les mensonges.

On prétend par exemple, et on l'a diffusé à toutes les sauces avec une certitude déconcertante, que le dernier président des Etats-Unis aurait été élu à cause des fausses nouvelles émises depuis la Russie et qui ont inondé la planète «web». Fausses nouvelles accablantes et calomnieuses sur sa rivale démocrate pendant la campagne électorale américaine. Or, il est bien connu que depuis la nuit des temps, les citoyens américains calquent leur façon de penser et d'agir sur leurs homologues russes qu'ils adorent ! Mais me direz-vous, ils ont peut-être changé ces bons citoyens américains ! Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas

d'avis ! Alors acceptons cette explication pour le moins simpliste. Il est même hors de question de se demander si «à contrario» cette excuse majuscule n'est pas elle aussi une fausse nouvelle orchestrée par les américains honteux, meurtris et courroucés d'avoir élu eux-mêmes, presque sans s'en apercevoir, et au suffrage universel s'il vous plaît «un bouffon» bien embarrassant dont ils ne savent plus que faire ! Il faut donc bien que quelqu'un «porte le chapeau» .

Encore une fois, l'exacte vérité se situe probablement à mi-chemin entre ces deux versions. Chacun utilisant sans aucune modération la version dont il entend convaincre la planète. Alors, on annonce, on proclame, on claironne, on twitte, on inonde les réseaux sociaux de son point de vue. Ne dit-on pas : «calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose» ? C'est de plus en plus d'actualité !

D'une façon plus générale, ayant compris rapidement tous les bénéfices qu'ils pouvaient en retirer, tous les puissants, et tous ceux qui croient l'être, utilisent à tort et à travers ces nouveaux outils médiatiques pour «asseoir» leur «com». Car figurez-vous qu'à notre époque, un individu qui se veut important n'existe qu'à travers sa façon de bien ou de mal faire sa «com». Peut importe la réalité des choses, «il faut faire croire». Entre «être»



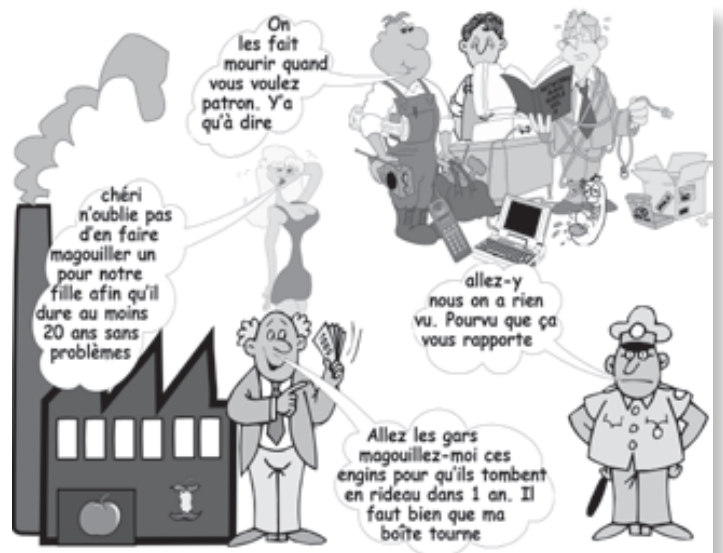
ou «paraître», dilemme existentiel venu du fond des âges, l'individu qui se veut important choisit sans aucune hésitation le «paraître». Alors, entre la vérité et le mensonge, la délation et l'information, le bien et le mal, l'important et le superflu, le réel et l'interprétation, où sont les limites ? Bien difficile à dire ! Elles sont d'évidence de plus en plus floues. Les moyens de communication étant de plus en plus sophistiqués, «le matraquage» des âmes et des consciences a de beaux jours devant lui. Ce qui étonne, c'est que chacun semble s'en accommoder sans beaucoup se révolter ! «Faire croire», il n'y a que ça de vrai, tout le reste n'est que littérature !

Il serait quand même utile de se poser la question : «est-il normal que de n'importe où et n'importe quand, n'importe qui puisse dire n'importe quoi sur n'importe qui ?», souvent d'ailleurs sous le couvert de l'anonymat camouflé en «pseudo». Débat fondamental entre la liberté et les droits de l'homme, encore une affaire de limites pas très nettes ! Le débat est ouvert ! Il semblerait quand même que l'homme d'aujourd'hui soit en train de faire passer par l'intermédiaire d'internet «la culture de la rumeur» du stade artisanal à un stade industriel intensif ! Cette insidieuse rumeur qui blesse et peut détruire. Qui peut même se montrer assassine. «Il n'y a pas de fumée sans feu !», c'est bien connu !

En matière de «com», toutes considérations politiques mises à part, notre Président de région est quand même une «pointure». Il est même capable sans aucun accessoire «rien dans les mains, rien dans les poches» sauf un insignifiant petit micro, de faire le «buzz». Dernièrement, devant un parterre confiné d'étudiants, il s'est payé le luxe de dire du mal de ses ennemis mais aussi de ses amis en faignant de croire que tout cela resterait secret ! Il ne savait pas «le pauvre» que tous ces bons et attentifs étudiants avaient dans leur poche un smartphone dernier cri. Illico presto, toute la planète de l'information a été inondée par ses propos. Stupéfaction ! «Quel scandale» a-t'il proclamé en s'offusquant ! mais le coup était réussi. Allez, encore un peu de persévérance président, avec une «com» pareille, vous ne tarderez pas à vous installer sur un piédestal plus haut que celui de la vierge qui domine votre bonne ville du Puy !

Notre chère démocratie ne serait-elle pas en train de devenir une vulgaire «voyoucratie» ? A suivre !

On est en droit de se demander quelles traces notre époque contemporaine laissera dans l'histoire. Dans un autre domaine, même l'architecture qui a pourtant laissé des chefs d'œuvre intemporels est mise à mal. Avez-vous remarqué que «les maîtres d'œuvre» des temps mo-

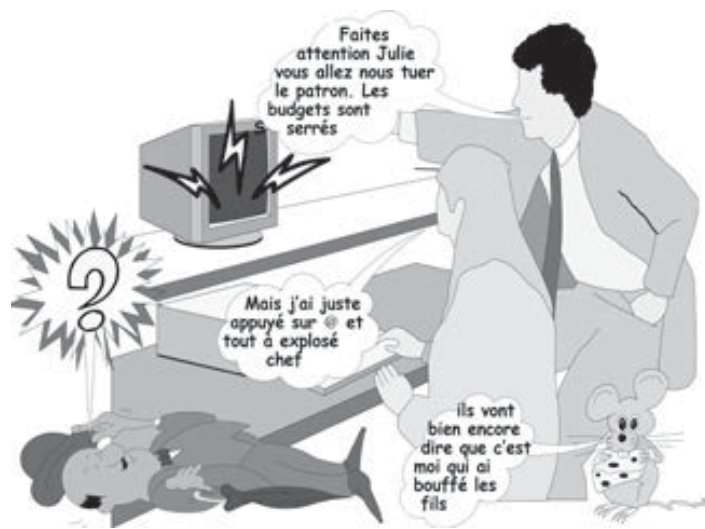


dernes sèment dans nos villes et nos campagnes des bâtiments à l'architecture minimaliste faite de parallélépipèdes rectangles, souvent en tôle ondulée, empilés (ou pas) les uns sur les autres ? A croire que les ordinateurs ne savent dessiner que des lignes droites ! On les peint en gris, on les affublent de portes et de fenêtres grises, de clôtures grises, de portails gris, on installe à l'intérieur des cuisines ou des laboratoires à dominante noire ou grise, des carrelages gris. Que de gris mes aïeux ! Doit-on voir dans cette architecture et ces couleurs tristes le reflet d'une méga-morosité de notre société devant le délitement des relations entre les humains à cause de l'ère numérique ? Peut-être ! Cette explication simpliste n'est bien entendu qu'une hypothèse peu probable, mais une hypothèse quand même ! On entend déjà les cris d'orfraie des «designers» : «*mais qu'est-ce que tu vas chercher là imbécile ! t'as pas compris que tout ce que tu nous racontes comme salade est dû uniquement aux effets de mode et au génie de nos chercheurs qui pensent sans relâche*». Ah bon, alors si c'est la mode et le génie, excusez mes seigneurs !... Nivolésiennes et nivolésiens, à vos claviers. Montrons que nous ne sommes pas plus bêtes ni plus intelligents que les autres.». «*Twittons*», «*facebookons*», calomnions et vaurons nous dans cette moder-

nalité des réseaux sociaux sans laquelle nul n'est plus rien. N'hésitons pas à «balancer» tout ce qui nous tombe sur le clavier : les magouilleurs, les voisins, les vieux, les jeunes, les hommes, les femmes, les nourrissons et ... les rats laveurs. Enfin tout ce qui nous irrite, «lâchons-nous» sans réserve ! Mais, vous l'avez compris, c'était une boutade, vous saurez vous montrer bien plus positifs dans l'utilisation des technologies «high-tech» ! En attendant, commencez à préparer vos vacances, le beau temps arrive, et votre ordinateur, votre smartphone, Internet peuvent vous être des plus utiles. Par exemple pour réserver vos hôtels, vos campings ou vos visites de musées, plutôt que pour dire du mal des voisins. A moins bien sûr que votre cher fabricant d'ordinateur et de téléphone qui vous a fait payer des prix prohibitifs pour acquérir vos appareils, n'ait décidé à cet instant précis de les mettre «en rideau» par l'intermédiaire de l'obsolescence programmée. C'est lui qui décide, il faut bien qu'il fabrique à outrance et qu'il lutte contre le chômage ! Tant pis s'il vous prend pour une pomme ! Vous n'aurez plus qu'à casser une nouvelle fois votre tirelire. C'est le prix à payer à la modernité pour rester dans la course !

Malgré tout, profitez bien des beaux jours et gardez le moral.

Guy HYVER



Récapitulatif des manifestations

- Samedi 24 mars à 20h30 : **Soirée de Nivolas, Chansons avec le Trio Florimond** à la salle des fêtes
- Vendredi 30 mars : A la salle des fêtes, **Soirée jeux avec l'école de Bousieu**
- Vendredi 6 avril : A la salle des fêtes, **Soirée Country avec Country star**
- Samedi 7 avril : A la salle des fêtes, **Soirée dansante avec le BCN**
- Mercredi 11 avril de 16h45 à 19h15 : A la salle des fêtes, **Don du sang**
- Samedi 21 avril et dimanche 22 avril : A la salle des fêtes et au foyer, **Pucier des couturières avec le fauteuil club**
- Vendredi 27 avril à 20h30 : **Soirée de Nivolas, Concert de slam et rap avec EUREKÂ** à la salle des fêtes
- Vendredi 18 mai à 18h30 : **Vernissage de l'exposition «Songes chimériques» par le collectif Phosphène Photo.** Exposition du 5 au 27 mai à l'église de Vermelle.
- Dimanche 6 mai : **Marche dans la nature avec l'ALEP Plein Air**
- Jeudi 17 mai : **Apéro lecture de l'atelier écriture**
- Vendredi 25 mai : A la salle des fêtes, **Fête des mères et des nouveaux arrivants**
- Samedi 23 mai de 8h30 à 13h : Au foyer, **Vente de plantes avec le sou des écoles**
- Samedi 23 mai à 20h30 : **Soirée de Nivolas, théâtre «Rumeurs» avec La Troupe de Brézins**, à la salle des fêtes
- Du samedi 2 au dimanche 24 juin : **Exposition de peinture de Bernard Merle** à l'église de Vermelle
- Samedi 9 juin à 18h : **Récital Lyrique** à l'église de Vermelle
- Samedi 9 juin à 20h30 : A la salle des fêtes avec l'ALEP arts et culture, **Théâtre par les Nivolascars «Psy...chédélique»**
- Dimanche 10 juin à 16h30 : A la salle des fêtes **Festival de théâtre jeunes**
- Dimanche 23 juin : Au gymnase, **Gala de l'EGN**
- Vendredi 29 juin : Au gymnase, **Gala du judo club**
- Samedi 30 juin : **Fête de l'école du village**
- Du vendredi 6 au lundi 9 juillet : **Exposition de peinture de Joël Montigny** à l'église de Vermelle
- Samedi 7 juillet : **Fête d'été avec tournoi de pétanque, animations, buvette, soirée dansante et feu d'artifice.**

Sauver ou périr

*Cette devise gravée sur leur casque rutilant
Pour les anciens pompiers est toujours d'actualité
Chez tous ceux qui participent en se dévouant
Au soutien et à l'aide précieuse de l'humanité*

*Personne ne doit oublier que sous une apparence banale
Les pompiers représentent le service à la population
Et que si la situation nous semble être normale
Nous devons respecter leur importance dans la nation*

*Plus souvent exposés au danger que cités à l'honneur
Les pompiers restent le symbole de la République
Et leur esprit de sacrifice apporte un peu de bonheur
A tous les citoyens se trouvant en état critique.*

Henri ROBERT

Une arrivée très redoutée

*C'est une terrible situation que la solitude
Mais elle peut toujours être réduite énormément
Même s'il est difficile de changer son habitude
Il faut quelquefois accepter le changement*

*Même si l'habitude est une seconde nature
Il ne faut pas hésiter à vouloir la changer
Et envisager le déroulement de sa vie future
Sans aucune perturbation de sa façon de penser*

*L'âge étant la principale source d'isolement
Il faut prévoir tôt la période de son avancée
Et participer à l'organisation d'un rassemblement
en étant soi même acteur de sa destinée*

*Le fait de se retrouver seul au milieu de la foule
Frappe souvent ceux qui ont la célébrité
Mais lorsque c'est une vie simple qui se déroule
On rencontre beaucoup plus de fraternité.*

Henri ROBERT



FÊTE D'ÉTÉ

Les conseillers municipaux
enfants
invitent les Nivolaisiens

à UN PIQUE-NIQUE GÉANT

Sur le stade du village le **SAMEDI 7 JUILLET**
dans le cadre de la fête d'été.

Chacun apportera un pique nique qu'il pourra partager.
Le pique-nique sera animé par les conseillers municipaux
enfants. Avec un Quiz intergénérationnel.

Les inscriptions seront à déposer en mairie

Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

.....@.....

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à:

mairie.nivolasvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur lien:
<http://eepurl.com/cL5xd5>

ou à partir du site internet de la commune:
www.nivolas-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"

Etat civil de décembre 2017 à février 2018

- Naisances**
- ALPAKAYA Emir né le 21 décembre 2017
 - AYTEKIN Leyla née le 20 décembre 2017
 - BELARBI Noam né le 22 janvier 2018
 - GONCALVES BARBOSA Leonor née le 23 janvier 2018
 - BOTTER Emma née le 23 janvier 2018
 - EL FRAÂ Selma née le 23 janvier 2018
 - GONDRAND Nina née le 6 février 2018

- Mariages**
- PERERIRA FERNANDES Ruben et HUON Marie le 20 janvier 2018
 - CAPELLI Daniel et RANGER Danielle le 10 février 2018

- Décès**
- DUPRONT Jacqueline décédée le 5 décembre 2017
 - BROYER Nicole décédée le 13 décembre 2017
 - BONNAIRE Thérèse décédée le 27 décembre 2017
 - COLLIARD MASSON Sylvie décédée le 28 décembre 2017
 - BAILLY Bernard décédé le 31 décembre 2017
 - GAILLARD Rosa le 7 janvier 2018
 - GUILLERMINET Gérard décédé le 26 janvier 2018
 - PEQUAY Simone décédée le 27 janvier 2018
 - LEPOUTRE Bernadette décédée le 1er février 2018
 - MARMONNIER Aimé décédée le 18 février 2018
 - RAMBAUD Fernand décédé le 24 février 2018

Une fête d'été riche en surprises

La commission culture et manifestation et le conseil municipal enfants, ont souhaité que la fête d'été soit un moment de rencontres entre les habitants de Nivolas d'où de nouvelles propositions. A midi, les enfants du Conseil Municipal Enfants (CME) proposent aux nivolaisiens de se retrouver sur le stade du village pour un pique-nique intergénérationnel partagé suivi d'un QUIZ géant en équipes intergénérationnelles. La municipalité propose d'associer à la fête d'été un rassemblement des classes en « 8 ». La famille ou le groupe d'amis qui rassembleraient pour le repas le plus de membres dont l'année de naissance se termine par un « 8 » se verrait récompenser. La fête d'été se déroulera sur le stade du village. Le Judo club et l'EGNV prendront en charge l'essentiel

de l'organisation de cette manifestation. Ils seront aidés à l'animation par le Cyclo-club et la Country Star.

Programme proposé :

A midi : Pique-nique intergénérationnel avec QUIZ géant organisés par les enfants du Conseil Municipal Enfants (CME)

A partir de 14h : Tournoi de pétanque et animations (cyclo, château gonflable). Buvette et glaces

A partir de 16h : Matches de foot de la coupe du monde sur grand écran

A partir de 19h : Service d'un repas sur inscription

A partir de 20h : Soirée dansante avec DJ

A partir de 23h00 : Feu d'artifice

Nivolas-Vermelle, un village en plein développement

Pour cette rencontre des vœux de la municipalité, les habitants, les responsables d'associations, les chefs d'entreprises, les parents des jeunes du Conseil Municipal des Enfants, dont c'était la première prestation, se pressaient à la Salle des fêtes, sans doute en plus grand nombre encore que les années précédentes.

Michel Rival, le Maire, se félicitait de cette participation nombreuse, signe de la bonne santé de la commune, qui poursuit son développement. Un développement équilibré, puisque la commune a accueilli en 2017 de nombreuses entreprises nouvelles, tant dans le domaine commercial que dans

celui de la production ou des services, et en même temps des projets de logements qui permettront d'accueillir la population induite par ces activités.

Mais il faisait également un détour par la politique nationale qui ne manque pas de choix souvent drastiques, au vu de la baisse de leurs ressources. Pour mémoire, à Nivolas-Vermelle, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement de l'État) a baissé de 60 % en quatre ans.

Quelques mots également sur la population senior, puisque Nivolas est une des deux communes de la CAPI qui accueille le plus de personnes âgées, impliquant des services comme la téléalarme et la programmation de petits logements, bien situés près des commerces et des services, afin que les personnes puissent rester à leur domicile le plus longtemps possible.



Sans rentrer dans tous les détails des opérations en cours, il citait, l'extension de l'entrepôt des Services techniques, afin de mettre hors gel les appareils fragiles qui vient de s'achever et le projet de Salle d'Arts Martiaux, en annexe du Gymnase, dont le projet rentre dans sa dernière ligne droite.

Enfin, il rappelait plusieurs opérations de la CAPI, qui concernent toute la population, comme la mise en place de la gestion publique de l'eau qui sera confiée à la SEMIDAO, l'arrivée de la fibre, avec l'armature principale dès 2018 et la desserte des entreprises dans la foulée, l'amélioration des déplacements collectifs avec une rotation supplémentaire du Ruban en fin de matinée et la mise en sécurité des piétons et cyclos dans la rue du Vernay.



Un premier conseil municipal enfant à Nivolas-Vermelle



Ce début d'année 2018 est marqué par l'installation du conseil municipal enfant. En décembre, les élus se sont rendus dans les écoles de Boussieu et du village à la rencontre des élèves de CE2, CMI et CM2 pour organiser de vraies élections. Les enseignants et les élèves ont pris les choses très au sérieux

et se sont pleinement investis. C'est ainsi que 13 conseillers ont été élus. Pour ce premier conseil municipal, tous ont répondu présent. Après un premier travail autour des propositions présentées dans les professions de foi, le CME a décidé de la création de 2 commissions « Solidarité » et « Environnement ». Pour

le dernier quart d'heure, l'ensemble des conseillers adultes a rejoint le CME. Très fiers, nos nouveaux conseillers avec leur écharpe, ont posé avec Monsieur le Maire pour la photo devant Marianne et la photo du président de la république. En attendant le prochain conseil municipal, dans les commissions, les enfants ont depuis travaillé

en collaboration avec leurs homologues adultes. La commission Environnement a travaillé sur la communication autour de l'opération nettoyage de printemps et la commission solidarité propose l'organisation d'un pique-nique le midi et d'un Quiz intergénérationnels lors de la fête d'été.



Remise des dons pour le Téléthon



Tous ceux qui se sont impliqués dans l'animation des différentes activités prévues dans le cadre du Téléthon 2017, avaient répondu présents à l'invitation de Gilles Gentaz et Janine Gallin-Martel qui coordonnent les initiatives pour la commune. Les sommes collectées étaient remises à Jacques Banchet et Mme Giraud, délégués du Téléthon pour le Nord-Isère. Avec 2221,20€ collectés, la somme est un peu moins élevée que l'an dernier, mais il faut dire que les conditions météo ont contrecarré quelques manifestations.

Jacques Banchet en profitait pour remercier tous les bénévoles et leur informait de toutes les avancées qui ont pu être menées dans le domaine de la recherche ou de la thérapie génique avec les sommes collectées depuis près de 20 ans par le Téléthon. Michel Rival insistait également sur l'ambiance conviviale de ces manifestations, qui non seulement permettent de collecter des fonds pour l'AFM, mais également permettent à chacun de passer un excellent moment de rencontres.

Les amateurs de coinche ne faiblissent pas

On se souvient qu'après la dissolution du Club des retraités, les amateurs de coinche et d'autres jeux de sociétés ont décidé de se retrouver sous l'égide du CCAS. Le rendez-vous a été décalé au vendredi après-midi, afin de permettre aux passionnés de pétanque ou de lyonnaise dont le rendez-vous est le mardi après-midi, de venir profiter de cette rencontre autour des jeux de société. Pas d'inscription préalable, il suffit de se présenter à la Salle Georges Savary le vendredi après-midi pour être accueilli.



Fête des mères et des nouveaux arrivants

Vendredi 25 mai à la salle des fêtes

**Exposition de Peinture
de Bernard Merle**

du samedi 2 au dimanche 24 juin à l'église de Vermelle

Récital Lyrique

Samedi 9 juin à 18h à l'église de Vermelle

Etablissement à Nivolas-Vermelle

L'association Beaugard est arrivée en 2017 à Nivolas-Vermelle au 46 Impasse de la plaine dans la ZA des Chaumes. Il existe deux autres antennes à Fontaine et à Autrans. Un directeur et un directeur adjoint assurent l'encadrement de l'ensemble.

Ce service de placement familial spécialisé, créé en 2008 avait auparavant son antenne Nord Iséroise à Saint Jean de Bournay. La mission principale de ce DAFS (Dispositif d'Accueil Familial Spécialisé) est de proposer un lieu d'accueil pour enfants de 3 à 18 ans reconnus porteurs de handicap. Ce service est habilité à accueillir 62 mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance par décision judiciaire ou dans le cadre d'une mesure administrative, avec l'accord des détenteurs

de l'autorité parentale. Le but est d'assurer la protection de l'enfant et de répondre à une situation de danger immédiat pour sa sécurité physique et/ou morale. L'Antenne de Nivolas est composée de 25 assistants familiaux, 1 psychologue, 1 agent administratif et 3 éducatrices spécialisées pour 39 enfants accueillis sur le Nord Isère. Un panel de solutions d'hébergement et d'accompagnement éducatif est proposé : l'accueil chez un(e) assistant(e) familial(e) ; l'accueil partagé en famille d'accueil et mini-internat collectif ; l'accueil en internat ou semi-internat (Autrans) ; l'accueil séquentiel de jour. Cet accompagnement veille avec attention à associer les parents à la dynamique du projet de leur enfant. Cette association valorise la



formation de ses assistants familiaux. En ce début d'année 2018, les diplômes de fin de formation sont décernés à 3 assistants familiaux : Eric GONIN de Faraman, Pascale COSSON de Mens et Pierre BRUCCOLERI de Saint Martin de la Cluse. Pendant 18 mois, ils ont suivi une formation à l'IFTS d'Echirolles pour certains ou à l'IREIS de la MFR de la Grive.

Pour faire connaître le don du sang



On sait que si seulement 5% de la population donnait son sang régulièrement, il n'y aurait aucune pénurie pour assurer les soins dans les hôpitaux. Et c'est bien pour faire découvrir cette action que l'Établissement Français du Sang, avait accepté la proposition du Club de Foot, d'organiser la collecte de fin janvier, dans la salle d'animation du stade des Mûriers. Un bon succès, puisqu'avec 53 dons, dont 6 nouveaux donneurs, on se situe dans la moyenne

des collectes. Certes, quelques habitués ont été un peu déroutés et ne sont pas venus dans ce nouveau lieu, et si les joueuses et les joueurs n'ont pas pu donner leur sang, car c'était un soir d'entraînement, ce sont les parents des jeunes qui ont fait ce geste qui peut sauver des vies. Toujours est-il que l'ensemble du Club a été sensibilisé et plusieurs membres du CSN ont pris rendez-vous pour une prochaine collecte.

Les jardins Ravineaux en hiver

Certes, en cette saison, les jardins sont au repos, d'ailleurs le temps n'incite pas réellement à leur rendre visite, sauf pour récolter de la mâche ou des poireaux, c'est donc le moment idéal pour se rencontrer, faire le point de ceux qui partent parce qu'ils ont trouvé une maison avec jardin, par exemple, et attribuer les parcelles qui se libèrent à des nouveaux jardiniers. Plus précisément, la saison prochaine, ce seront deux jardinières, Nathalie et Cathy, qui rejoindront la dynamique équipe constituée autour de Jacques Gaillard. L'occasion de remettre quelques règles à tous, comme le respect de la nature dans les cultures, comme dans l'environnement des jardins et l'instauration d'un tableau afin de communiquer les informations à tous, car entre les matinaux qui viennent à la fraîche avant dix heures et ceux qui préfèrent la fin d'après-midi, existent parfois des difficultés de communication, en particulier pour prendre en charge les parties partagées.



Souvenirs de mardi gras

Henri Robert

La coutume voulait qu'au soir du Mardi-Gras à Nivolas, les enfants déguisés et masqués se présentaient dans toutes les maisons de la commune.

En février 1943, pour marquer cette tradition, tous les autres ayant renoncé par crainte du couvre-feu fixé à 21h, nous étions seulement deux pour effectuer cette ronde. J'étais avec Martial Fréchet, lequel a été tué en Indochine en 1947 et dont le nom figure sur le monument aux morts de Nivolas.

Des logements en plein cœur du village

Lorsqu'on se promène dans la campagne, il n'est pas rare de voir de nombreuses remorques Doyeux encore en service, alors que l'entreprise nivolaisienne spécialiste de la remorque agricole est fermée depuis une trentaine d'année. Depuis, les locaux situés en plein centre du Village, le long de la route départementale 1085 ont abrité pendant une dizaine d'année l'entreprise Merlin, fabriquant de peintures et d'enduits de bâtiments avant d'accueillir les premières années du magasin Cap Animal qui depuis, s'est repositionné dans la nouvelle zone commerciale de la commune. Aujourd'hui, ce

tènement, remarquablement situé, près des commerces et des services du centre du village, va connaître une nouvelle vie.

Trois immeubles de logements sont programmés par le Cabinet K Perspectives, sous le nom des « Eaux Vives », en clin d'œil à l'Agy qui coule à son pied. 35 logements locatifs aidés, portés par l'OPAC 38, proposeront essentiellement des petits logements qui manquent dans tout le secteur de la CAPI, pour répondre au besoin des jeunes et des retraités qui se retrouvent seuls. 20 logements seront également proposés à la vente directe par le promoteur.



Et, dans tous les cas, les logements seront desservis par un ascenseur, puisqu'il y a deux étages de dénivelés, entre le niveau de la route départementale et le bas du terrain.

Au rez de chaussée, le long de la départementale, viendront se repositionner la maison médicale, un cabinet de kinésithé-

rapie et d'autres surfaces commerciales seront proposées à la location.

Les travaux entrent désormais dans leur phase opérationnelle et les engins sont à pied d'œuvre pour venir à bout des blocs de bétons coulés en leur temps par M. Doyeux.

Du boudin avec les chasseurs

Cette année, les chasseurs de l'ACCA Nivolas avaient choisi de se centrer sur le boudin, abandonnant andouilles et terrines. Un recentrage réussi, puisque le boudin était particulièrement onctueux. Les gourmets ne s'y sont pas trompés et sont venus nombreux passer un moment avec la sympathique équipe des chasseurs, en discutant des derniers tableaux de chasse.



Des pains d'épices pour la ligue



Elles sont trois copines, en formation de comptabilité et leur challenge était de mener à bien un projet de A à Z, avec l'organisation, les contacts avec la population, la préparation et bien sûr le bilan financier. Leur choix s'est porté sur la confection et la vente de pains d'épices,

un projet qu'elles ont mené à bout avec le soutien de la Ligue contre le Cancer, puisque les fonds sont entièrement versés à cette association qui soutient fortement la recherche médicale contre le cancer. Un bel exemple d'action désintéressée.

Des friandises pour les plus de 75 ans



«Après des discussions en CCAS puis en Conseil Municipal, il a été décidé de porter à 75 ans, l'âge requis pour recevoir un colis du CCAS. Cela signifie que des personnes qui ont reçu un colis l'an dernier, n'en ont pas reçu cette année et devront parfois attendre quatre ans» précise Michel Rival au moment du départ des différentes tournées. Cette année encore quatorze tournées ont été organisées, treize dans les différents quartiers et une pour les maisons de retraites. En tout, 175 colis ont été confectionnés par les conseillers et les bénévoles du CCAS, plus une dizaine pour les personnes en maisons de retraite. Les membres du CCAS ont également décidé de se centrer sur des friandises de qualité qui marquent mieux les fêtes de fin d'année.

Les petits
explorateurs
à Nivolas-Vermelle

Le RAM propose aux assistantes maternelles et aux enfants des temps d'accueil collectif avec une animatrice, Silvana Perrin, le jeudi des semaines paires de 9h00 à 11h15.

Voir le calendrier ci-dessous sous réserve de modifications inhérentes au service.

Jeudi 29 mars / jeudi 26 avril / jeudi 24 mai / jeudi 7 juin / jeudi 21 juin / jeudi 5 juillet

Nouveau gérant, nouvelle ambition de la supérette

Placée en plein centre du village, l'épicerie à l'enseigne Vival vient de faire peau neuve. En reprenant cette supérette, Florence et Guy Tivillier relèvent un défi. Issus tous deux de métiers du commerce, ils savent qu'il ne faut pas compter ses heures si on veut que la clientèle trouve incontournable ce service de proximité. C'est le but qu'ils se sont fixé en reprenant ce commerce à leur compte.

Ils veulent reprendre tout ce que les clients trouvaient dans ce magasin, mais également mettre l'accent sur des

produits de qualité. Dans ce domaine, on peut faire confiance à Guy qui dans son précédent métier de cuisinier, a acquis un goût affirmé pour les bonnes choses. Ainsi on peut trouver, fruits et légumes de saison, poisson frais, produits laitiers de fermes locales, du fromage à la coupe ou des saucissons Moiroud. On peut également acheter ses tickets ou ses abonnements de bus, puisque le magasin est terminal du Ruban. Bientôt, on trouvera un dépôt de pressing et un service de livraison à domicile, dans toutes les communes du Val d'Agnay.



Et pour montrer cette volonté d'être au cœur de la commune, Guy et Florence ont choisi de dénommer leur magasin « La Nivelles », un clin d'œil appuyé à tous les nivolaisiens comme aux habitants de toutes les communes environnantes.

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7h à 19h30.

Mercredi et dimanche : 7h30 à 12h30.

Tel : 04 74 88 90 17

Élite Seals

Luiz VICENTE résidant à Nivolas VERMELLE depuis 2000 a créé son entreprise de fabrication et commercialisation de systèmes d'étanchéité destinés aux applications hydrauliques et pneumatiques en 2006.

Initialement installée à Saint Quentin Fallavier, l'entreprise s'est installée à Nivolas-Vermelle en mai 2017 dans la nouvelle ZAE du Vernay avec un bâtiment de 1100m².

Avec un effectif de 10 salariés l'entreprise stocke plus de 20000 références soit près de 1 000 000 de pièces. Elle fabrique à la demande tout joint d'étanchéité sur plan ou suivant modèle.

L'entreprise travaille principalement sur la France mais également à l'export ce qui représente 30% des ventes.



Élite seals

ZAE du Vernay - Allée Jean Jacques Rousseau
38300 NIVOLAS VERMELLE

Tel : 04.74.99.03.27 - Fax : 04.74.99.03.28 - info@elite-seals.com

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Brésiliens, Mexicains cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Brésil, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi».

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Laurence Lathoud - Isère
llathoud@gmail.com

04.76.51.33.84 / 06.86.41.37.63

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon - 02.99.20.06.14

vanessa@cei4vents.com



Théâtre par les Nivolaisiens «Psy...chédélique»

Samedi 9 juin à 20h30

à la salle des fêtes

avec l'ALEP arts et culture

Gala du Judo-club

Vendredi 29 juin au gymnase

Festival de théâtre jeunes

Dimanche 10 juin à 16h30

A la salle des fêtes

L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

L'Assemblée Générale de l'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle s'est tenue le samedi 10 février 2018 à 10 heures dans la salle Georges Savary à Nivolas-Vermelle qui a dévoilé la programmation des Saisons Culturelles de Vermelle pour l'année 2018.



Après la présentation des rapports, par Pierre-Jean Badin pour le bilan financier, Suzanne Badin pour les rapports moral et activités- Monique Couilloud pour la présentation des Saisons Culturelles de 2018, Denise Fréchet pour l'espace « Jardin de Vermelle et Isabelle Groussol, pour la relation avec la Municipalité.

Patricia Perry Tricoche représentant le Président Départemental Didier Gautier de la Fédération Sportive et Culturelle de France, M. Michel Rival, Maire, ont apporté leur soutien à cette Association culturelle composée de bénévoles.

De belles manifestations en perspective !!!

Saisons culturelles de Vermelle 2018

- **Du samedi 5 mai au dimanche 27 mai** : SONGES CHIMERIQUES - Exposition Photos du groupe Phosphène Katia Antonoff, Gérard Holenstein, Thomas Alonzo
- **Du samedi 2 juin au dimanche 24 juin** : Exposition de peinture de Bernard Merle
- **Samedi 9 juin à 18h** : « Eclats d'Amour », Récital lyrique avec Marie-Henriette Ruault soprano lyrique et Brigitte Gonin-Chanut pianiste
- **Du vendredi 6 juillet au lundi 9 juillet** : Exposition de peinture de Joël Montigny
- **Mercredi 15 août à 10h30** : Messe de l'Assomption animée par le groupe de choriste « Saint Romain de Vermelle » suivie de la procession
- **Du samedi 1er septembre au dimanche 30 septembre** : Exposition Sculptures de Marc Roure et Peintures d'Alain Briant
- **Samedi 15 septembre et dimanche 16 septembre** : journées du patrimoine

Exposition église de Vermelle

Rassemblant des passionnés de photos de portrait. Portrait au sens large du terme, en extérieur et en studio. C'est en 2015 que naquit Phosphène Photo, avec des images qui forment des séries. Portraits au sens large du terme, en lumière naturelle comme en studio.

Phosphène c'est toujours de l'amitié, de la créativité, du respect de l'autre dans sa démarche et dans ses choix, mais toujours la possibilité d'être soi-même. Fort de nos précédentes expositions, dont celle de 2016 ici en la Chapelle de Vermelle, nous vous proposons :

Songes Chimériques

3 séries différentes, 3 démarches aux antipodes l'une de l'autre.

- Katia Antonoff vous propose Lueurs éphémères, série dans laquelle cierges, bougies et chandelles offrent seuls leur fragile lumière.
- Thomas Alonzo nous présente Cavale in Dorminat mélange de tourments nocturnes mis en scène.
- Gérald Holenstein vous propose Obsolence #1, premier volet sur le monde de l'obsolence programmée.

Contactez-nous :

par téléphone 06 65 70 57 86 ou 04 74 58 75 38
par mail : phosphenephoto38@gmail.com



Alep Art et Culture

Dimanche 17 juin 2018

**Un dimanche à la découverte de
LA BRESSE DES VILLES et LA BRESSE DES CHAMPS**

7h30 : Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle

9h15 : Découverte du monastère royal de Brou
Visite guidée de l'église Saint Nicolas de Tolentin. Visite libre du musée installé dans les anciens bâtiments monastiques. Découverte des galeries hautes des 3 cloîtres. Exposition temporaire sur les primitifs flamands.

12h00 : Repas au restaurant « Chez la mère Bouvier » à Montcet

14h30 : Musée départemental de la Bresse – Domaine des Planons. Découverte de la ferme Bressane, monument historique et d'un musée à l'architecture et à la muséographie contemporaines, avec de nombreuses expositions.

17h30 : Le viticulteur, Thierry Troccon nous reçoit dans son domaine du Clos de la Bierle à Poncin.

18h30 : Départ pour le retour vers Nivolas-Vermelle

La participation demandée est de :

30€ par personne pour les adhérents de l'ALEP Arts et culture
45€ par personne pour les non adhérents de l'ALEP Arts et culture
25€ pour les enfants ou les étudiants

Ge tarif comprend le transport, les entrées, les visites guidées et le repas.

Pour tout renseignement s'adresser au 04.74.27.99.58

Exposition de peinture de Joël Montigny

Du vendredi 6 au lundi 9 juillet à l'église de Vermelle

Nouveau succès des Bandits Manchots pour les soirées de Nivolas !

Le concert LIVE des Bandits Manchots était au programme de la 4^{ème} soirée de Nivolas de la saison. Les Bandits Manchots se produisent régulièrement à Lyon ou Grenoble et pour la 2^{ème} fois, ils se sont arrêtés à Nivolas-Vermelle. Très rapidement, Thierry, le chanteur accompagné des 2 musiciens, Alexis aux percussions et l'autre Thierry à la guitare ont emporté l'enthousiasme du public. En arrivant, chacun a été sollicité pour écrire sur une carte, un mot ou une phrase courte qui deviendra un thème. Par la magie de la complicité entre les 3 artistes, au cours du

spectacle, le thème devient chanson improvisée. Avant le concert, tout le monde ignore ce qui sera chanté. Si on reste épaté par la vivacité créative du chanteur, le talent des 2 musiciens enchante également. Une chanson c'est aussi de la musique et en concert LIVE, de nombreux styles musicaux sont présentés. La magie ayant opéré, toute la soirée, le public répond par des accompagnements vocaux, des rires et des battements de mains. Le concert se termine avec une salle debout qui n'a qu'un regret, les chansons entendues disparaissent. On ne pourra pas repartir avec



un CD. Ravis d'avoir assisté à une performance unique, ils sont nombreux à rester pour partager le verre de l'amitié avec les artistes. Nombreux sont ceux qui espèrent pouvoir les applaudir dans la région une nouvelle fois.

Du théâtre époustouflant !

Un nouveau défi a été relevé ce samedi par les soirées de Nivolas. La compagnie Lyonnaise «La Canopé bis» présentait le Dragon d'Or écrit par Roland Schimmelpfennig et mis en scène par Sabine Vasselin. Une première approche laisse le spectateur perplexe devant l'histoire loufoque de ce jeune chinois déraciné, employé sans papier dans la minuscule cuisine du restaurant «Le Dragon d'or». Il a une rage de dent... Mais très vite le jeu magnifique des acteurs donne un rythme effréné à l'action. Les différentes pièces du puzzle des destins mêlés donnent une autre lecture. Nous voilà propulsés dans l'actualité de ces jeunes exilés, déracinés, portant l'espoir d'une vie meilleure pour leurs proches restés chez eux. Avec un remake sombre de la Cigale et la Fourmi, de nombreuses thématiques liées aux souffrances produites par l'exil ou par les difficultés de la vie sont abordées. Ce théâtre ciselé finement entraîne le public dans un véritable Kaléidoscope d'émotions. On passe du rire au malaise et du malaise au rire. Autour du verre de l'amitié, le public ne tarissait pas d'éloges pour la mise en scène et pour le jeu des acteurs.



Voyage en musique avec Yiddishka

Les soirées de Nivolas se poursuivent, après du théâtre et du cabaret, avec un concert qui a emporté l'enthousiasme du public. Le quatuor Yiddishka s'est constitué autour de l'amour de la musique Yiddish de quatre passionnés de musique.

Ils sont partis sur les traces de ces ensembles yiddishs qui se déplaçaient de villages en villages pour animer les noces ou les fêtes de familles et qui se sont enrichis des influences de tous les pays où ils sont passés, Russie, Pologne, Kosovo et même Espagne. On retrouve parfois des accents qui flirtent avec la musique tzigane, ou peut-être ce sont les tziganes qui perpétuent cette tradition.

Le public a incontestablement été conquis par cet aspect festif, mais pas que, car les mélodies chargées de la mélancolie de ce peuple éclaté étaient accueillies avec attention, d'autant que les musiciens présentaient d'abord les textes afin que chacun puisse rentrer dans ces histoires dédiées à la mère ou à la petite cousine. A noter une mise en scène qui donne des fourmis dans les pieds des spectateurs qui, s'ils ne se sont pas levés pour danser, en manifestaient fortement l'envie.



Salle comble pour le Quiproquo

Avec «Assassins associés», la Compagnie du Quiproquo de Sérézin de la Tour, n'a peut-être jamais autant mérité son titre que dans cette pièce de Robert Thomas qu'elle jouait pour la première fois en public devant une salle des fêtes comble. En effet, cette pièce fourmille d'intrigues et de rebondissements, dans un véritable tourbillon. Qu'on en juge, trois hommes veulent se débarrasser de trois femmes encombrantes, les deux épouses insupportables des deux pre-

miers et la sœur acariâtre du troisième. Cela les amène à conclure un pacte pour confier l'assassinat à l'autre afin de détourner les soupçons. Mais on verra que les trois femmes ont du répondant et déjouent ces plans sous le regard un peu benêt du capitaine Colombani et au pied de la statue, qui si elle n'est pas celle du commandeur, est celle du Général Truffe, qui ne s'est distingué par aucun fait de bravoure, mais commente vertement ce qui se passe dans le jardin à ses pieds. Mais ne



parlons pas de la chute où la situation se retourne à nouveau pour les quatre veuves explorées.

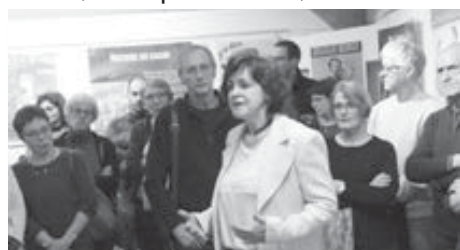
On aura compris que la pièce se prête à une interprétation échevelée et burlesque comme les aime Simone Neury sa metteur en scène.



Quand on aura ajouté que les rôles des deux épouses insupportables sont tenus par Bruno pour la Baronne et Joseph pour Madame Barbize, la farce est complète et le public est rentré à plein dans le jeu et a fait une nouvelle ovation à la Compagnie du Quiproquo.

Soirée gourmande à la Bibliothèque

Il y en avait presque pour tous les sens ce soir-là à la bibliothèque. Pour les yeux d'abord, à travers l'exposition sur le chocolat installée depuis le début du mois à la bibliothèque, accompagnée de toute une sélection de livres sur le chocolat, histoire, recettes, contes, livres pour enfants, bien entendu. Pour le goût, par une



mini conférence sur la fabrication du chocolat par l'artisan chocolatier, Pierre-André Rey, qui ne manquait pas de faire déguster, de la cabosse au chocolat



toutes les étapes de la transformation de cette graine naturelle, pour le plus grand émerveillement des enfants présents qui n'imaginaient pas tout ce qui précède le petit carré fondant dans la bouche. Et pour couronner le tout, pour la dégustation des oreilles, Catherine et Laurence emmenèrent un public attentif à travers des contes gourmands issus de tous les pays du globe, où la gourmandise est sûrement caractère humain le plus partagé.

Les couleurs habillent les cimaises de la bibliothèque

Pour la seconde fois, les peintures d'Aimé Lapierre investissent les murs de la bibliothèque. Des couleurs vives ou dominent le bleu ou le rouge. De nombreux amis ou curieux ont répondu à l'invitation pour

le vernissage. L'artiste présente des œuvres figuratives et abstraites qui illustrent un cheminement de création. Si Aimé Lapierre aime peindre avec l'encre d'imprimerie, il propose aussi des acryliques.



Une journée complète de scrapbooking

Elles fréquentent les ateliers animés par Christiane Hawadier le jeudi tous les quinze jours, mais elles ne se rencontrent pas forcément car les unes sont l'après-midi et d'autres le soir. Elles ont donc choisi de consacrer une journée complète à s'éclater à travers leur passion : mettre en valeur des photos de famille ou de voyage, afin d'y inclure un aspect esthétique à l'aspect affectif. Et quand on travaille dans une ambiance conviviale, comme sait l'impulser l'animatrice, c'est un vraie journée de bonheur.



Bibliothèque de Nivolas-Vermelle, «Ensemble Parlons d'Arbres»



Début janvier, le public était venu en nombre pour parler d'arbres à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Tant la foule était dense qu'il était difficile de s'approcher des cimaises. Parmi les 32 peintres exposant chacun pouvait trouver arbre à son goût. Le Maire, Michel Rival soulignait la diversité et la grande créativité dont ont fait preuve les élèves de Nathalie Cuzin à partir d'une contrainte : peindre trois tableaux 20 X 20 et traiter de l'arbre. Le résultat donne une variété de techniques, aquarelle, acrylique, huile, encre, collage ; des peintures d'arbres, de branches, de troncs, de feuilles... et un vrai festival de couleurs ou du noir et blanc. Pour les élèves qui pratiquent dans un des ateliers soit de Domarin soit de Saint Marcel Bel Accueil soit de Saint Savin ce rendez-vous est l'occasion de se rencontrer et de confronter leurs pratiques. Le plaisir pris par le public toucha les peintres qui espèrent renouveler l'aventure autour d'une autre contrainte. L'exposition s'est tenue tout le mois de janvier et des peintres ont été présents les mercredis et samedis.

Théâtre ALEP Arts et culture

Cette année, Sabine Vasselin se lance un défi avec l'atelier théâtre, à savoir écrire les textes des deux groupes.

Les adolescents avec «Plutôt ange ou démon ?» : l'histoire d'une jeune adolescente qui s'interroge sur le bien et le mal et la troupe des adultes nouvellement nommée Les Nivolascars avec «Psy... chédélique», une pièce inspirée de Toc-Toc de Laurent Baffie : nous sommes dans une salle d'attente où les patients attendent de rencontrer la célèbre doctoresse De Montgrand qui pourra «soi-disant» mettre un terme à leurs tocs et maladies pour le moins singuliers...!

Apéro lecture de l'Atelier lecture - Jeudi 17 mai

Un Sapin de livres à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle... :

Pour Noël, ce n'était pas un sapin ordinaire qui ornait la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Les bénévoles avaient eu l'idée de réaliser un sapin de livres. Mais combien de livres composait ce magnifique arbre. Pendant les mois de décembre et janvier les lecteurs ont été invités à se prononcer et à déposer leur proposition dans une urne. Ce jeu a rencontré un très grand succès et les réponses ont été nombreuses

Le décomptage des livres formant le sapin de la bibliothèque a eu lieu ... et il était composé de 204 livres. Personne n'a trouvé le nombre exact mais Les 3 résultats qui s'en approchaient le plus ont été retenus. Ce qui désigne 3 gagnantes :

- **1er prix** : Maïssa Zsombok (205)
- **2eme prix ex aequo** : Emilie Rossat et Fanny Baroud (200)
- **et un prix spécial humour** a également été attribué à Claude Schmitt, pour sa réponse « un certain nombre »



Les prix ont été remis lors des passages à la bibliothèque des gagnants, tous fidèles lecteurs.



Les rendez-vous à la bibliothèque :

- **En 2018, le bâtiment de la bibliothèque et l'atelier d'écriture vont avoir 20 ans... De belles surprises en vue....**
- **Avril-Mai** : Exposition « Carnet de voyage »
- **17 mai** : Soirée apéro-lecture de l'atelier d'écriture : « Avoir 20 ans »
- **Juin** : Exposition de peinture « Cuba » de Graziella Bertola-Boudinaud
- **Samedi 16 juin** : 20 ans de la bibliothèque ! A cette occasion, des surprises, des jeux, un atelier créatif ainsi que nos cocktails et nouveautés vous seront proposés de 10h à 12h

Nous vous rappelons également que nous avons renouvelé en février nos prêts de CD et DVD, vous pouvez emprunter 2 CD par carte et 2 dvd fictions (un jeunesse et un adulte) + 1 dvd documentaire par famille.

La cotisation est de 7 euros par famille pour les Nivolaisiens, vous pouvez également opter pour une cotisation a 20 euros par famille qui vous donnent droit d'aller dans toutes les bibliothèques de l'agglomération CAPI.

N'hésitez à venir vous renseigner dans votre bibliothèque aux horaires des permanences.

Mardi : 15h45-18h - Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 15h45-18h - Samedi : 10h-12h

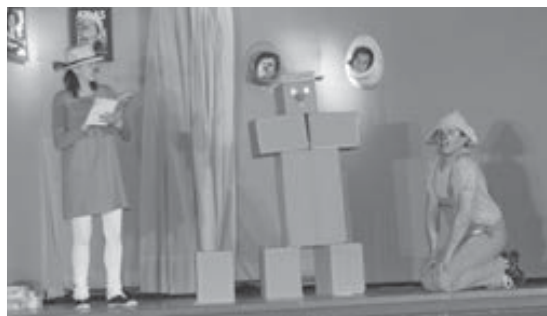
Une première à la salle des fêtes

En ce jeudi après-midi de vacances scolaires, l'association «De quoi j'me mêle» présentait un spectacle jeune public «Enfant toi-même!». Enfants et parents ont été nombreux à applaudir cette clownerie qui leur contait l'art d'être le parent de son enfant et inversement. Le ministère de la famille a donné l'ordre à Philomène et Foutrac de passer du Statut d'enfant à celui de parent. Mais comment faire ? Avec beaucoup de légèreté, Sabine et Bruno alias Philomène et Foutrac incarnent tour à tour l'enfant, le parent voire le grand-parent. Un spectacle drôle où s'enchaînent gags et clowneries. Un spectacle



ludique, interactif où le dialogue s'établit entre les comédiens et les enfants. Dans la salle les rires jaillissent comme les éclats de voix. A la fin de la représentation, même si les enfants repartent avec des ébauches de

réponses aux multiples questions posées, ils se pressent autour de Sabine et Bruno pour obtenir un flyer dédié



40ème exposition et pas une ride !



Décidément, l'exposition de Nivolas-Vermelle ne cesse de progresser, tant par la qualité des artistes qui viennent et reviennent à ce salon d'hiver, que par l'originalité de l'accrochage qui met en valeur chacune des œuvres et qui a recherché à tirer le meilleur parti de la Salle des Fêtes, qui du coup, n'a pas du tout son aspect habituel, mais a pris des airs de galerie avec des cheminements parfois inattendus, favorisant les échanges entre les artistes et avec le public.

Artistes et public ne s'y sont pas trompés et la salle du vernissage a bien failli être trop petite pour accueillir l'ensemble des peintres, de leurs amis et du public venu en nombre.

Tour à tour, Graziella Bertola-Boudinaud, présidente de l'Association Alep arts et Culture et Michel Rival ont retracé le parcours de cette manifestation qui a su garder l'aspect convivial de rencontre voulu par ses fondateurs aujourd'hui disparus.

Graziella Bertola-Boudinaud élargissait d'ailleurs son propos à l'ensemble des activités portées par cette dynamique association, tandis que Michel Rival se félicitait de tout ce travail d'éducation citoyenne accompli par les volontaires du monde associatif, qui donnent de leur temps pour développer le sport et la culture dans la commune. Didier Bouilot, Maire de Succieu et Conseiller Délégué à la Culture présentait les actions de la CAPI, en direction des jeunes et de l'ensemble de la population de toutes les communes et de tous les villages de la Communauté d'Agglomération. Il revenait alors à la Présidente de donner lecture du palmarès de l'exposition.

Les lauréats :

- **Prix d'excellence :** Dominique Vin-Vauthier,
- **Prix de la Municipalité :** Robert Nivon,
- **Prix Jean Degore :** Pascale Gindre-Raillard,
- **Prix Georges Savary :** François Durand,
- **Prix coup de cœur :** Bernadette Vigneron,

• **accessits :** Christine Saint-Laurent, Sylvie Frandon et Liliane Jardinot.

Dans la journée de lundi, pour leur retour à l'école après les vacances d'hiver, les 5 classes de l'école élémentaire et les grands de maternelle ont été accueillis par Christiane, Isabelle et Graziella pour une visite guidée de l'exposition. Petits et grands ont manifesté un grand intérêt pour les œuvres présentées et avec enthousiasme ont voté pour le prix du jeune public. Le lundi soir en fin d'exposition, Graziella Bertola-Boudinaud constatait que cette quarantième édition de l'exposition de peinture, avait connu un très beau succès

de participation pendant les trois jours de ce week-end hivernal. Et en conclusion, elle remerciait tous les artistes qui ont rehaussé ce salon de leur talent, car en plus de ce succès de participation, cette édition a été d'un niveau très relevé. Elle souhaitait à chacun de revenir l'an prochain avant de procéder à l'énoncé des votes du public, point d'orgue de l'exposition. Le prix du public a été attribué à Christine Saint-Laurent, le second prix à Liliane Jardinot et le prix du jeune public à Josy Fournier, dont le papillon a fait tilt auprès des enfants. Auparavant il avait été procédé au tirage de la tombola.



Alep Plein Air

L'hiver est l'occasion de profiter de la neige, le plaisir de découvrir les massifs parés de leur manteau blanc et cette année c'est une réalité. Faire de belles randonnées en raquettes ou pourquoi pas du ski ou bien une petite balade en station chacun trouve son bonheur.

Soleil, ciel bleu conditions idéales à Chamrousse depuis le plateau d'Arselle jusqu'au col de l'Infernet en passant par le lac Achard. Un panorama à « tomber »!!!

Les Plans d'Hotonnes, plateau du Retord le paradis des grands espaces, un cadre splendide, dommage le soleil n'était pas de la partie et le panorama depuis Beauregard était dans le brouillard. Mais toute de même une bonne journée bien vivifiante.

Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30



Marche dans la nature

Dimanche 6 mai rendez-vous au foyer à partir de 7H30
3 circuits balisés avec ravitaillement

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
Tél. 06 89 30 05 77 - mail : alepleinair@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



Rando et pot au feu des rois

Le rendez-vous est noté dans l'agenda, chaque année, pour les rois, ou dans les jours proches, les membres de l'ALEP plein-air se retrouvent autour d'un pot au feu fumant.

Cette année encore, Marie-Hélène Reymond, la présidente, n'a pas failli à la tradition et près d'une centaine de randonneurs ont répondu présents à son invitation. Le temps était idéal pour ce type de manifestation, un beau soleil qui a permis à tous de partir randonner dans la campagne toute proche et un froid vif qui a fait apprécier le pot au feu aux appétits aiguisés par la marche. Et bien sûr, l'après-midi se poursuivait pour partager la galette et échanger autour des randos qui sont prévues cette année.



La joie de Noël avec le Judo

Parti d'une vingtaine de licenciés il y a quelques années, le club de Judo affiche une belle santé, puisqu'il dépasse désormais la centaine d'adhérents. Et encore est-il limité par la taille du dojo qui s'avère bien trop petit pour accueillir les ados ou les adultes. Ceux-ci, compte-tenu de la dimension de la salle doivent se contenter de pratiquer du Taïso qui est du renforcement musculaire. Michel Rival, le Maire, apportait d'ailleurs de bonnes nouvelles sur la construction de la future salle qui sera en annexe du Gymnase, comme dans beaucoup de communes, afin de mutualiser les vestiaires. Le permis de construire sera déposé au début de l'année 2018, afin de pouvoir démarrer les travaux au deuxième semestre.



Mais pour l'heure, c'était la fête des enfants et Gaëlle Diasparra remettait à chacun un ballotin de chocolat en présence de Jérémie Robur, le professeur.

L'union fait la force et l'oignon... les diots au Basket :



En ce début d'année, une émotion palpable, à peine masquée, a envahi le terrain et les tribunes. Certes, quelques larmes ont été versées face à l'épreuve de la découpe des oignons. Mais, à l'arrivée, de succulents diots ont été préparés et dégustés dans la joie et la bonne humeur.

Au BCN, l'oignon fait les diots et l'union fait la force. Même si la 2ème phase des championnats est plus compliquée, notamment en termes d'effec-

tifs, la solidarité entre les différents niveaux est une valeur bien ancrée dans notre club. L'implication régulière des U20 et plus récemment des U17,

dans les équipes supérieures permet ainsi d'assurer des résultats satisfaisants.

Les plus jeunes maintiennent leur cap : les équipes U9 se sont montrées très motivées lors du plateau à domicile, les 2 équipes U11 mixtes sont toujours invaincues, l'équipe féminine U13 est première de sa poule après une victoire face à la redoutable équipe de Voiron et l'équipe U13 masculine n'est qu'à 2 points du leader

avec un match de retard... L'équipe régionale U20, leader à l'issue de la 1ère phase, occupe maintenant la 3ème place mais retrouvera sans nul doute, l'énergie pour remporter le championnat inter-ligue. L'équipe seniors 1, qui évolue en Pré-nationale va tenter de se maintenir dans ce championnat, mais la fusion avec la ligue du Lyonnais va compliquer ce maintien. L'équipe SF2 n'est qu'à 1 point du leader dans cette 2ème phase en ayant affronté St Pierre de Bressieux avec un effectif réduit à 6 joueuses. Notons, un petit coup de mou de l'équipe U17, pourtant invaincue en 1ère phase ainsi que celle des U15 mais le goût de la victoire est revenu avec le mois de mars... Courage les filles !



Le tournoi jeune du 26 mai promet de belles rencontres et de nombreux défis ! N'oubliez pas la soirée dansante du 7 avril, un moment chaleureux et familial en perspective avec des déguisements commençant par la lettre B, C ou N !



Soirée dansante avec le BCN

Samedi 7 avril à la salle des fêtes

Soirée Country avec Country Star

Vendredi 6 avril à la salle des fêtes

Vous avez un frigo ou un congélateur en état de marche, dont vous voulez vous débarrasser, l'ALEP Matériel est intéressée.

Il pourra servir lors des manifestations organisées par les associations de Nivolas.

Merci de contacter
Bernard Belony
06.80.01.79.94
ou Daniel Vallin
04.74.27.90.48

Un début d'année chargé

Le début d'année a été animé au sein du CSN avec différentes sortes d'animations. Tout d'abord, au niveau des actions PEF. Petit rappel : le PEF correspond au programme éducatif fédéral. Le club doit mettre en place des actions pour développer les valeurs propres au football chez les licenciés. Durant le mois de janvier, le CSN a participé à une action de grande envergure, le don du sang. En partenariat avec la Fédération du Don du Sang, la récolte de sang qui se déroulait le 31 janvier, a eu lieu dans les locaux du club.

Une réussite dans l'ensemble puisqu'une cinquantaine de personnes sont venues donner leur sang. Parmi elles, il y eut aussi bien des personnes du club, licenciés majeurs ou bénévoles, que des personnes extérieures au club. De part le nombre de participants, le club est satisfait de la réussite de cette action, qui demeure une cause

importante dans le domaine de la santé. De plus, l'investissement des personnes du club dans le don est la plus grande réussite pour le club. En effet, le but était de faire participer le plus de monde afin d'en récolter un maximum, et ainsi engager le club au sens large, dans une cause qui dépasse de loin le terrain.

L'autre action importante pour le club a été le stage de février. Du 12 au 16 février, 25 joueurs ont foulé la pelouse du CSN pour un stage multi-activités. Au programme de la journée, une répartition entre un temps footballistique (séances diverses) et une activité comme urban-sky, natation, jorky-ball ou encore des jeux divers. C'était l'occasion à travers le stage de réunir les différentes catégories aussi bien féminines que masculines, afin de maintenir une cohésion au sein même du club.

Un week-end foot pour les jeunes



Foot en salle pour les plus jeunes du club, garçons et filles.

Le samedi ce sont pas moins de 16 équipes U10-U11 qui se sont défilées toute la journée au gymnase municipal, tandis que les U9 se rencontraient au Gymnase du Lycée Saint-Marc, mis à disposition du Club Sportif Ni-



volaisien pour la circonstance. Le dimanche c'était le tour des U13. 16 équipes venant de la région, de la Savoie et du Lyonnais ont montré leur fair-play tout au long des rencontres.

Le samedi, les dirigeants du club proposaient des diots et le dimanche c'était boudin à la chaudière et andouille, de quoi remonter les estomacs creusés par les parties.



Le CSN se voit décerner le Label Jeunes Espoirs

Avec 312 licenciés, dix-sept équipes masculines et six équipes féminines le Club Sportif Nivolésien est un vrai club formateur, tout particulièrement dans le domaine du Foot féminin où il reste la référence en Nord-Isère. Il était donc normal, pour ses dirigeants de tenter d'obtenir le label Jeunes Espoirs mis au point par la Fédération Française de Football.

Ce Label exige un travail approfondi dans quatre axes majeurs : organisation, vie associative, éducation, encadrement, afin que les maîtres mots de respect et de sportivité soient réellement intégrés par l'ensemble des jeunes formés dans le club.

Didier Bel, co-président du Club avec Franck Briatte présentait la commune et le club créé de suite après la guerre et qui depuis s'est notablement étoffé, aussi bien en nombre qu'en qualité de jeu. Xavier Francisco, suppléant de la Députée, Marjolaine Meynier-Millefert, saluait ce bon travail dans le domaine de la formation des jeunes et tous les bénévoles qui se dévouent pour arriver à ce résultat. Michel Rival, le Maire, se félicitait de l'existence sur la commune d'un club comme le CSN.

Il remerciait tout particulièrement Dylan Rahis, Florent Vial et Aurélien Commandeur, qui ont été les chevilles ouvrières de ce label et élargissait également son hommage à tous les clubs qui animent la commune. Evelyne Michaud, Conseillère Départementale joignait les félicitations du Président Jean-Pierre Barbier au travail formateur de ce Club tout en saluant l'action de la municipalité dans le domaine sportif. Et c'est devant une salle des fêtes attentive, que les éducateurs se sont présentés avec les joueurs concernés pour voir remettre le précieux label par Hervé Giroud-Garampon, vice-Président du District de l'Isère de Football à Didier Bel. Il soulignait l'intérêt de cette distinction, dont seulement 23 clubs du département sur 140 peuvent s'enorgueillir, et en disant que le label était décerné pour deux ans et qu'il fallait maintenir ce bon niveau dans tous les domaines pour le garder.



Le CSN proposait des fruits de la mer

Le rendez-vous proposé par le Club Sportif Nivolésien est toujours très apprécié, car après les diots et les boudins, huîtres et saumon fumé apportent incontestablement une note de fraîcheur. D'autant que les joueurs et les amis du club de foot connaissent le goût pour les bonnes choses du fin connaisseur qu'est son vice président, Franck Briatte. Aussi bien le samedi soir que le dimanche matin, les visiteurs ont plébiscité le choix du Club.



Pourquoi ne pas faire du cyclo en club ?

Alors que les randonnées VTT connaissent un engouement de plus en plus fort, alors que de plus en plus de jeunes et de moins jeunes pratiquent le vélo seuls ou dans un petit groupe d'amis, les clubs de cyclos ont du mal à recruter. Et pourtant les clubs sont une école qui permet de démarrer et de se familiariser avec une discipline qui en rebute plus d'un, si on se lance seul et sans soutien. Ce sont un peu les thèmes que débattaient les membres de Nivolas-Cyclos, lors de leur assemblée annuelle. Une as-

semblée qui leur donnait l'occasion de mesurer la présence qu'a assurée le club, dans les activités du CODEP (Comité Départemental) comme dans les initiatives organisées par les clubs amis. Les sorties internes au club, où se sont retrouvés les membres disponibles plusieurs fois par semaine, ont permis d'être opérationnels pour organiser des plus longues sorties comme celles qui a emmené un groupe jusqu'à Lalapalisse. Un club sportif, certes, mais où la convivialité n'est pas oubliée et qui ne manque pas une



occasion d'entretenir l'amitié. Après les votes des rapports annuels, Gérard Gonnon cédait la place de Président à Michel Plagnat qui lance un appel à tous ceux qui souhaitent venir rejoindre le club.



Le printemps arrive et les beaux jours aussi, enfin nous l'espérons ! Cette année Nivolas Cyclo a décidé de faire une sortie Nivolaisienne le dimanche matin à 9H. Le démarrage officiel pour cette saison 2018 est fixé au :

DIMANCHE 8 AVRIL 2018

Regroupement et départ à 9h sur le parking du foyer, à cote de la mairie.

Tous les cyclos, cyclistes, VAE, débutants ou confirmés sont invités à se joindre au groupe pour une ou plusieurs sorties afin de découvrir notre club, sa façon de rouler, l'ambiance, les types d'itinéraires et les circuits sur les routes peu fréquentées.

Nous espérons vous voir nombreux à faire ces essais, et qui sait, peut être les transformer !

Nivolas Cyclo est triste, Nivolas Cyclo est endeuillé.

GERARD BERUT, notre ami et secrétaire est décédé ce mardi 13 Février terrassé sur ses skis de fond par un malaise à l'effort.

Gérard venait de passer une semaine à Bois d'Amont et revenait enchanté par sa forme et ses sensations retrouvées après un problème au genou survenu en ski de randonnée fin décembre. Mardi, une très belle journée était annoncé par la météo et Gérard n'a pas pu résister à 2 bonheurs : celui d'aller voir son petit fils en vacances à Champagny en Vanoise couplé à celui de faire, aussi, une belle journée de ski.

Le destin en a décidé autrement : il y est bien allé mais n'en est pas revenu.

Que dire de GERARD ?

C'était un boulimique de la vie, insatiable d'activité, heureux avec un planning hyper chargé !

Très bon sportif. Ses passions étaient l'escalade, les skis de rando et fond, la rando montagnarde et enfin le vélo qu'il pratiquait régulièrement lorsque les conditions climatiques le permettaient.

Gérard était un compagnon agréable sur le vélo mais nous devions attentivement le surveiller lors des arrêts afin de ne pas le perdre car il était toujours dans un coin en retrait à téléphoner afin de trouver un partenaire pour une prochaine «virée».

Il a aussi et surtout beaucoup aidé et soutenu moralement plusieurs d'entre nous et son absence va être très fortement ressentie et regrettée.

Si, comme certain l'affirme c'est bien où tu vas, profite en pour continuer à vivre pleinement tes passions.

Au revoir GERARD

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	E	L	■	C	O	O	K	I	E
2	A	R	E	N	A	T	I	O	N	S
3	L	E	V	U	R	E	S	■	■	S
4	N	I	■	E	T	R	I	P	A	I
5	E	N	T	R	E	■	V	O	I	E
6	A	T	R	E	■	R	E	E	L	U
7	I	E	■	Z	O	■	T	E	X	■
8	R	E	I	■	M	I	M	E	R	■
9	E	■	I	B	I	S	■	S	O	T
10	S	A	I	E	S	■	■	■	N	U

Passage de relais à la pétanque

Le club de pétanque loisirs, sait se retrouver entre amis, mais cette fois, c'était plus sérieux, puisque le programme à côté de la partie festive, à base de galette, comportait l'Assemblée Générale, le renouvellement des adhésions et également le passage de relais à la présidence. En effet, André Rossi, après plusieurs années à la tête du club souhaitait passer la main, tout en restant membre du Club.

C'est Albert Rabilloud qui a accepté cette charge, en poursuivant l'esprit de convivialité qui est la marque du club.



A l'EGNV, la moisson continue !!

Un week-end riche en émotions, en médailles et les couleurs du club de Nivolas-Vermelle, Rhône-Alpes, France ont été portées haut et avec fierté par toutes les filles du club. Les nombreux efforts des équipes et de leur coach Lionel Gallien Dit Guedy ont magistralement porté leurs fruits avec pas moins de 11 médailles, dont 5 par équipe puisqu' aucune équipe n'est repartie sans son podium !

C'est donc sans surprise qu'on les retrouvera toutes aux championnats régionaux pour confirmer cette très belle prestation. Bravo les filles !

On notera particulièrement :

- La remarquable prestation de l'équipe N7(7-12 ans) qui a totalisé plus de 90% des points possibles et devra donc concourir au niveau N6 pour le reste de la saison !
- L'accomplissement de l'équipe N8 (7-14ans) qui en plus de son podium en équipe rafle les 3 premières places en individuel !
- Sans oublier la magnifique troisième place de l'équipe N8 (7-12 ans) qui finit sur le podium malgré une équipe réduite à 5 !



Encore bravo à toutes !!

Vous pouvez toutes être fières de vous et de toutes vos coéquipières !! Le club est très fier de vous !!

Continuez à travailler comme vous l'avez fait et à prendre autant de plaisir que nous en avons à vous admirer à l'œuvre !



Très bon début de saison pour l'EGN

L'Espoir Gymnique était en compétition le deuxième week-end de janvier pour le concours départemental à Tullins. Tout a bien commencé samedi pour les Niveaux 6 Masculins 7/10 ans qui ont terminé Premier ! En individuel, Thibault Carmona termine premier et Éloi Laboureur second ! Dimanche matin c'était au tour des Niveaux 5 féminines de matcher. Là encore, l'équipe de l'EGN termine Première, avec en individuel Ludivine Piolat qui se classe seconde.

Les deux équipes sont qualifiées pour le régional qui se déroulera à Boën pour les garçons le 28/29 avril, et le 24/25 Mars pour les filles à La Tour du Pin.



Loto de l'EGN



Le Sou des écoles du Village

En ce début d'année 2017, l'équipe du Sou des écoles de Nivolas Vermelle a organisé le dimanche 28 janvier son Vide Grenier pour la 7ème édition au gymnase municipal.

De bonnes affaires ont été faites pour le bonheur de tous dans une ambiance amicale et conviviale avec un gymnase exceptionnellement rempli de vendeurs enthousiastes.

La dynamique équipe du Sou a organisé le 7 février une vente de fromages venus directement du Jura pour le plaisir gustatif de tous.

Bal Masqué : Le vendredi 09 mars, fort du succès enregistré l'année dernière et en remplacement du Carnaval dans les rues, le Sou des écoles a organisé une nouvelle édition du Bal Masqué, au chaud et à l'abri dans la salle des fêtes, tous ont pu danser et se restaurer en toute tranquillité.

Prochainement :

Vente de brioches : Samedi 28 avril, le Sou des écoles organisera une vente de brioche sur le marché et dans le village.

A vos calendriers :

Samedi 26 mai 2018 : Vente de plantes au foyer

Samedi 30 juin 2018 : La Kermesse au Stade municipal, Structures gonflables pour les petits et les grands, jeux, animations et repas champêtre.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter en direct ou par mail : lesoudesecolesnivolas38@gmail.com

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus jolie des saisons.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse : Sou des écoles Nivolas Vermelle

Les TAP ou temps d'activités périscolaires

Si l'organisation de la semaine scolaire sur 5 jours a soulevé de nombreuses discussions, il est acquis que cette réforme a apporté une réelle plus-value à l'accueil périscolaire. C'est avec enthousiasme que les élèves ont découvert le théâtre avec Sabine Vasselin ou le dessin avec Christiane Frandon. De même ils se rendent avec plaisir au stade, au gymnase où les éducateurs sportifs leur proposent des activités sportives de qualité.



Les arts numériques à l'école



L'Abatt'mobile, autrement dit, l'atelier d'initiation aux arts numériques, mis en place par les Abattoirs, Scène de Musiques Actuelles de la CAPI, a repris ses tournées dans les écoles, dans le cadre du festival Electrochoc. Une excellente initiative, car les enfants entrent immédiatement dans ces modes d'expression, qui regroupent à la fois du graphisme et du son produits à l'aide des tablettes numériques, qui leur sont familières, mais qu'ils n'ont jamais utilisés de cette façon.

Cette année, ce sont les élèves de CMI de la classe de Mme Royon qui ont pu bénéficier de l'initiation, succédant à la classe de Mme Huillier, l'an dernier. Les parents ont pu entrer dans ce monde magique pour découvrir le travail préparé par les enfants au cours de la journée, tandis que Graziella Bertola-Boudinaud remerciait à la fois les Abattoirs et son Directeur José Molina, d'avoir choisi l'école de Nivolas et les enseignants d'avoir accompagné cette expérience.



Vente de plantes avec le sou des écoles

Samedi 23 mai de 8h30 à 13h au foyer

Soirée jeux

avec l'école de Bousstieu

Vendredi 30 mars à la salle des fêtes

Fête de l'école du village Samedi 30 juin

Le Sou des écoles en a fait un fromage



Pour une première, le Sou des écoles a mis en plein dans le mille. En effet, afin de diversifier ses manifestations dans le but de collecter le maximum de fonds pour financer la classe transplantée et les autres activités des écoles, Joanne Clavières, membre du bureau, avait proposé une vente de fromages du Jura. Venant directement de la fromagerie, la vente de comté, de morbier ou de raclette a connu un vrai engouement de la part du public, de quoi donner le sourire à Laurent Poulénard son président.

Opération sapins de Noël avec les Sous des Ecoles

Les deux sous des écoles du Village et de Boussieu, se coordonnent afin d'éviter de se faire concurrence et pour la vente de sapins de Noël, ils ont même uni leurs efforts pour faire une commande groupée, qui profitera aux enfants des deux écoles. Samedi matin, il y avait juste ce qu'il fallait de neige pour commencer à penser au sapin, une initiative qui est donc arrivée au bon moment.



Quand le Sou vide son grenier



Cette manifestation du Sou des Ecoles connaît toujours un bon succès de participation. D'abord auprès des familles de la commune, car les parents se comptaient en nombre parmi les exposants, profitant de l'occasion pour échanger des vêtements d'enfants qui deviennent trop vite obsolètes. Evidemment, comme il y en avait beaucoup, ce n'est peut-être pas ce qui s'est le plus vendu. Les jeux, en revanche, ont eu beaucoup de succès, comme ce qu'on ne s'attend pas à rencontrer au détour d'un stand. Toujours est-il, que le président, Laurent Poulénard, se montrait satisfait puisque le principe c'est de vider les greniers pour contribuer à remplir les caisses du sou, afin de financer les classes transplantées de l'école.

Le mage Balthazar en visite à l'école maternelle de Nivolas-Vermelle

C'est avec le mage Balthazar que les élèves de maternelle commencent la semaine. Quelle surprise pour les enfants de découvrir, dans la salle de motricité, Thomas de la compagnie Planète mômes, devant un immense écran et une petite maison à équiper... A travers un spectacle interactif et accompagné par Alizée et le mage Balthazar il sensibilise les petits aux dangers domestiques. Tout en découvrant l'évolution de la maison à travers le temps, les élèves apprennent que le confort, auquel ils sont habitués, n'a pas toujours existé. Autrefois, comme le mage Balthazar, les gens puisaient l'eau au puits. Dans la maison, il n'y avait pas d'eau qui coulait au robinet. Les élèves pris sous le charme du spectacle manifestaient un grand enthousiasme pour répondre aux sollicitations de Thomas. Un beau spectacle éducatif offert aux enfants pour finir l'année, avec l'aide du sou des écoles

Belle prestation des maternelles



Pour l'arbre de Noël du Sou des Ecoles, ce sont les enfants de maternelle qui ont assuré le programme et on peut affirmer qu'ils ont assuré. Les trois classes, avec leurs institutrices avaient préparé de nombreux chants, sur le thème de Noël, comme

il se doit. Des chants les plus traditionnels jusqu'à des petites trouvailles, on peut dire que les enfants ont donné le maximum de leurs capacités. Les parents ne s'y sont pas trompés, car, un silence attentif a permis à chacun d'apprécier les chants jusqu'au bout... jusqu'à l'arrivée du père-Noël qui ne manquait pas la distribution de papillotes. Chacun se retrouvait ensuite à l'étage pour profiter du marché de Noël également préparé par les enfants.



Un loto pour les enfants de l'école de Boussieu



L'an dernier, à la même date, les membres du Sou des Ecoles de Boussieu avaient dû refuser des joueurs, car la Salle des fêtes s'était avérée trop petite. Aussi, cette année, c'est au Gymnase que l'équipe de Myriam Dupuy avait fixé rendez-vous au public, mais quand on double la jauge, on n'est pas sûr de faire le plein, dès la première année. Le nombre

de joueurs a été augmenté, mais il restait malgré tout quelques trous, qu'on aurait bien vu un peu plus garnis afin de mieux remplir la bourse du Sou des Ecoles, car, rappelons le, tous les bénéficiaires sont redistribués dans les classes de l'Ecole de Boussieu. On peut être sûr également que le public sera encore plus nombreux l'an prochain, car le gymnase est beaucoup mieux insonorisé, permettant aux enfants de se déplacer sans gêner les joueurs et à chacun de passer une après-midi agréable.



Horaires des Bus Nivolas / Bourgoin

RUBAN lignes : 20 et 21



TRANSISÈRE (périodes scolaires)
lignes : 1130, 1140, BJO6



**Nouvelle rotation
à partir
du 26/02/2018**

	L>V	L>V	L>V	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S	L>S	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S
	20	1130	BJ06	1140	20	21	20	21	20	1130	21	1140	1140	20
NIVOLAS - Place de l'église	06:51	07:14	07:17		07:50	09:12	11:38	13:12	14:14	17:18	17:20	17:36	18:31	18:35
NIVOLAS - Bas Vermelle	06:53			07:19	07:51	09:14	11:39	13:14	14:16		17:22	17:37	18:32	18:37
NIVOLAS - Pont de l'Agny	06:54	07:15		07:21	07:52		11:40		14:17	17:19		17:38	18:33	18:38
NIVOLAS - Ruffieu	06:55	07:16		07:23	07:54		11:42		14:18	17:20		17:39	18:34	18:39
BOURGOIN - Le Rivet	06:57				07:56		11:44		14:20					18:41
BOURGOIN - Dauphiné Savoie	06:58				07:58		11:46		14:21					18:42
BOURGOIN - Médocis - Gare SNCF	07:00				08:02		11:50		14:23					18:44
BOURGOIN - Barbusse - Gare routière		07:30	07:35	07:35						17:34		17:50	18:45	
MEYRIE - Vers Nivolas						09:17		13:17			17:25			
MEYRIE - Mairie						09:18		13:18			17:26			
MEYRIE - La Rivoire						09:19		13:19			17:27			
MEYRIE - Les Grands Tournants						09:20		13:20			17:28			
MEYRIE - La Combe Usine						09:22		13:22			17:30			
MAUBEC - HLM						09:23		13:23			17:31			
BOURGOIN - Charges - Gare SNCF						09:24		13:24			17:32			
BOURGOIN - Poste	07:02				08:04	09:26	11:52	13:26	14:25		17:34			18:46
BOURGOIN - Lycée Gambetta	07:03				08:05	09:27	11:53	13:27	14:26		17:35			18:47
BOURGOIN - Pont St-Michel	07:05				08:07	09:29	11:55	13:29	14:28		17:37			18:49

	L>V	L>S	L>V	L>V	L>V	L>S	L>S	L>V	L>S	L>V	L>V	L>S	L>V	L>V	L>V
	20	20	21	1130	20	21	20	1140	21	BJ06	1130	20	1130	BJ06	20
BOURGOIN - Pont St-Michel	06:35	07:06	08:15		11:23	12:15	13:35		16:25			17:52			18:57
BOURGOIN - Lycée	06:37	07:08	08:17		11:25	12:17	13:37		16:27			17:54			18:59
BOURGOIN - Poste Gambetta	06:38	07:09	08:18		11:26	12:18	13:38		16:28			17:55			19:00
BOURGOIN - Médocis - Gare SNCF	06:40	07:11			11:28		13:40					17:57			19:02
BOURGOIN - Dauphiné Savoie	06:42	07:13			11:30		13:42					17:59			19:04
BOURGOIN - Le Rivet	06:43	07:14			11:31		13:43					18:00			19:05
BOURGOIN - Barbusse - Gare routière				08:15				16:10		17:20	17:20	18:00	18:20	18:20	19:05
BOURGOIN - Square Delaunay								16:16				18:00			19:05
BOURGOIN - Collège Pré Benit												18:00			19:05
NIVOLAS - Ruffieu	06:45	07:16			11:33		13:45	16:20				18:02			19:07
NIVOLAS - Pont de l'Agny	06:46	07:17		08:26	11:34		13:46	16:22		17:27	17:31	18:03	18:31	18:27	19:08
BOURGOIN - Charges - Gare SNCF			08:20			12:20		16:30							
MAUBEC - HLM			08:21			12:21		16:31							
MEYRIE - La Combe Usine			08:22			12:22		16:32							
MEYRIE - Les Grands Tournants			08:24			12:24		16:34							
MEYRIE - La Rivoire			08:25			12:25		16:35							
MEYRIE - Mairie			08:26			12:26		16:36							
MEYRIE - Vers Nivolas			08:27			12:27		16:37							
NIVOLAS - Bas Vermelle	06:47	07:18	08:30		11:35	12:30	13:47	16:23	16:40			18:04			19:09
NIVOLAS - Place de l'église	06:49	07:20	08:32		11:37	12:32	13:49	16:24	16:42			17:32	18:06	18:32	19:11